

2022

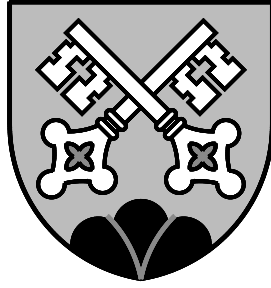
Rapport de gestion

Municipalité de La Neuveville
Place du Marché 3
2520 La Neuveville
Tél : 032/752.10.00
Site Internet : www.laneuveville.ch

Table des matières :

MAIRIE	5
CORPS ELECTORAL.....	6
<i>Votations fédérales</i>	6
<i>Votations cantonales</i>	6
<i>Elections cantonales</i>	6
CONSEIL GÉNÉRAL.....	8
CONSEIL MUNICIPAL.....	12
ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES	15
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES	19
AUTORITÉ SOCIALE RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	20
SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE LA NEUVEVILLE (SSRN)	20
AGENCE AVS RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	22
OFFICE DU TRAVAIL	24
CRÈCHE MUNICIPALE BIDIBULE	25
DÉPARTEMENT DES FINANCES	27
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	28
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT	31
COMMISSION DE L'ÉQUIPEMENT	32
RESSOURCES HUMAINES.....	32
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC	33
DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE	35
COMMISSION DE LA GESTION DU TERRITOIRE	36
RESSOURCES HUMAINES.....	36
POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	36
URBANISME	38
AMÉNAGEMENT.....	38
ROUTES ET CANALISATIONS	38
ENVIRONNEMENT.....	38
SECTEUR DE LA VOIRIE.....	39
PORTS COMMUNAUX.....	39
DÉCHETTERIE COMMUNALE	39
CIMETIÈRE.....	41
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE	43
COMMISSION DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE	44
ÉCOLE PRIMAIRE	45
ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DU SIGNOL'AIR (EJC).....	48
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE (CAJ-DISTRICT)	50
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU COLLÈGE DU DISTRICT.....	55

DÉPARTEMENT DES LOISIRS	65
COMMISSION DES LOISIRS.....	66
BIBLIOTHÈQUE	68
LUDOTHÈQUE	72
DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ	75
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ.....	76
SECURITÉ	76
POLICE ADMINISTRATIVE, SANTÉ PUBLIQUE, CONTRÔLE DES PRIX ET LEUR AFFICHAGE.....	76
PROTECTION CIVILE	76
DÉFENSE CONTRE LE FEU	76
AFFAIRES MILITAIRES	76



Mairie

- Corps électoral
- Conseil général
- Conseil municipal
- Administration et ressources humaines

Corps électoral

En 2022, les citoyens et les citoyennes de La Neuveville ont été appelés aux urnes à 4 reprises. Les 3 scrutins fédéraux, les 3 scrutins cantonaux et l'élection cantonale ont donné les résultats relevés ci-après.

Votations fédérales

13 Février 2022

- Initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »
277 oui et 837 non
- Initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)
771 oui et 365 non
- Modification de la loi sur les droits de timbre
331 oui et 780 non
- Loi sur un train de mesures en faveur des médias
620 oui et 508 non

15 mai 2022

- Modification de la loi sur la culture et la production cinématographique
617 oui et 286 non
- Modification de la loi sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules
664 oui et 264 non
- Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)
631 oui et 253 non

25 septembre 2022

- Initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse »
566 oui et 788 non
- Arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
608 oui et 757 non
- Modification de la loi sur l'assurance vieillesse et survivants
501 oui et 861 non
- Modification de la loi sur l'impôt anticipé
443 oui et 821 non

Votations cantonales

13 Février 2022

- Modification de la loi sur l'imposition des véhicules routiers
567 oui et 529 non

15 mai 2022

- Modification de la Constitution cantonale (Les projets populaires priment les projets alternatifs du Grand Conseil)
711 oui et 97 non

25 septembre 2022

- Modification de la Constitution cantonale (Le droit de vote à 16 ans)
489 oui et 843 non

Elections cantonales

27 mars 2022

- Election du Conseil-exécutif du Canton de Berne
- Election du Grand Conseil
- Election du Conseil du Jura bernois

Les résultats de ces élections, qu'il serait trop long de faire figurer intégralement dans le présent rapport sont consignés dans les procès-verbaux officiels de la chancellerie cantonale.

Conseil général

Au cours de l'exercice 2022, les membres du Conseil général ont été convoqués à quatre séances ordinaires. En préambule, il y a lieu de préciser que tous les crédits accordés par le Conseil général au cours de l'année figurent dans le rapport préliminaire des comptes 2022.

Son bureau était constitué comme suit :

Présidence : Mme Joëlle Moeckli
Vice-présidence : Mme Céline Känel

Scrutateurs/trices : M. Richard Mamie
: M. Anton Tony Gutmann

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal
Secrétaire-adjointe: Mme Sophie Wahlen, adjointe au chancelier municipal

Séance ordinaire du 23 mars 2022

- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 170'000.- TTC pour la mise en conformité et la réorganisation des locaux de l'école primaire : décision (A. Kurth/L. Glatz)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 269'000.- TTC pour le financement de la modification et de la rénovation du système d'évacuation des eaux usées aux Marnins : décision (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement pluriannuel (2 ans) de CHF 363'500.- TTC pour l'assainissement des 2 stations transformatrices « Vichon » et « Plage » et le remplacement de l'alimentation en moyenne tension de la station « Plage » – Décompte final : information (A. Schleppy)
- Crédit d'engagement de CHF 150'000.- TTC pour l'assainissement partiel du réseau basse tension à St-Joux et au Chemin des Rives – Décompte final : information (A. Schleppy)
- Crédit d'engagement pluriannuel (2019-2021) de CHF 357'887.10 TTC pour la planification et la mise à niveau du réseau multimédia – Décompte final : information (A. Schleppy)
- Crédit d'engagement de CHF 230'000.- TTC pour la mise en provisoire des lignes MT 16 kV comprenant un Groupe électrogène de 100 kVA sur remorque pour la station transformatrice « Ruveau » – Décompte final : information (A. Schleppy)
- Crédit d'engagement de CHF 205'000.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Chavannes » – Décompte final : information (A. Schleppy)
- Crédit d'engagement de CHF 175'000.- TTC pour l'assainissement de la station transformatrice « Vervas » – Décompte final : information (A. Schleppy)
- 11. Prévisions du Conseil municipal pour l'année 2022 : information (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion PVN (C. Voisard) « Halte aux feux d'artifice » (A. Louis)
- Position CM et décision CG sur la motion UDC (T. Gutmann) « Projet St-Joux » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PVN (C. Voisard) « Déclarer l'urgence climatique » (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (M. Cochet/A. Honsberger) « Actualisation des subventions » (A. Kurth)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (C. Nicolet) « Prenons soin du poumon de La Neuveville » (C. Ferrier/A. Kurth)
- Position CM et décision CG sur le postulat FOR (C. Känel) « Etudier les possibilités de valoriser les déchets plastiques » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse à la motion PVN (S. Mamie) « Mise en place de la Charte des jardins dans notre commune » (A. Louis)
- Rapport CM en réponse à la motion PVN (B. Kraus) « La Neuveville, commune partenaire de la CarteCulture » (A. Louis)
- Rapport CM en réponse au postulat PLR (C. Junod) « Aller à l'école en toute sécurité » (C. Ferrier)

Le document suivant est déposé sur le bureau de la présidence :

- Postulat PSN (C. Frésard) « Déployer une politique cohérente active pour les seniors à La Neuveville »

Séance ordinaire du 23 juin 2022

- Comptes 2021 (A. Kurth)
- Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district avec les coûts à charge de la Commune de La Neuveville de CHF 402'507.30 pour le fonctionnement et CHF 830'814.50 pour le traitement des enseignants, soit un total de CHF 1'233'321.80
- Approbation des crédits supplémentaires pour un montant de CHF 3'736'652.77 dont CHF 1'862'446.73 de dépenses à arrêter et CHF 1'874'206.04 de dépenses liées
- Approbation des comptes communaux de l'exercice 2021 présentant un excédent des recettes de CHF 27'314.78
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 110'000.- TTC pour le déplacement des infrastructures basse tension, moyenne tension et réseau multimédia à la route du Château 15 : décision (A. Schleppey)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 120'000.- TTC pour l'achat de décorations de Noël : décision (C. Frioud Auchlin)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 687'900.- TTC pour la réfection du chemin des Ouchettes comprenant les infrastructures (conduites d'eaux usées et d'eaux claires, réseau électrique) et la superstructure (revêtement) : arrêté du Conseil général (C. Ferrier/A. Schleppey)
- Règlement pour la gestion d'un fonds spécial sur le « stationnement » relatif à la gestion des places de stationnement publiques (B2281.5) – Révision partielle : arrêté du Conseil général (A. Kurth) *
- Rapport de gestion 2021 : information (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur le postulat PSN (C. Frésard) « Déployer une politique cohérente active pour les seniors à La Neuveville » (D. Bloch)
- Rapport CM en réponse au postulat PVN (S. Flückiger) « Le patrimoine de La Neuveville appartient aux Neuvevillois-es » (A. Louis)
- Rapport CM en réponse au postulat PLR (M. Cochet) « La Neuveville, une commune sans paperasse » (C. Frioud Auchlin)
- Rapport CM en réponse au postulat PLR (M. Cochet/L. Longo) « La Neuveville : une commune 4.0 » (A. Kurth)
- Rapport CM en réponse au postulat PSN (J. Moeckli/A. Wingo) « Des espaces publics mieux adaptés aux soins des jeunes enfants » (A. Kurth)
- Rapport CM en réponse au postulat PVN (F. Maillat/R. Mamie) « Espace de détente aux Prés-Guétins » (C. Ferrier)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PLR (M. Cochet) « Favoriser l'énergie renouvelable Neuvevilloise »
- Motion PVN (A. Gagnebin) « Un plus pour Saint-Joux »
- Motion PVN (A. Gagnebin) « Espaces verts et arborisation »
- Motion PVN (S. Mamie) « Encourager l'installation de toute production d'énergies renouvelables sur les biens fonciers »
- Postulat PVN (C. Louis) « Une stratégie climatique pour La Neuveville »
- Interpellation PVN (A. Gagnebin) « Enquête drame du port »

Séance ordinaire du 5 octobre 2022

- 3. Demande d'un crédit d'engagement d'un montant de CHF 67'000.- TTC pour l'aménagement du nouveau jardin du souvenir au cimetière de La Neuveville : décision (C. Ferrier)
- 4. Demande d'une dépense périodique d'un montant de CHF 18'000.- TTC en 2022 et CHF 14'500.- TTC en 2023, 2024 et 2025 pour la gestion des données du cadastre des conduites et la mise à disposition d'un portail cartographique : décision (C. Ferrier)
- 5. Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE) et abrogation du Règlement relatif au raccordement des producteurs d'énergie indépendants (RPEI) : arrêté du Conseil général (A. Kurth)
- 6. Nomination d'un/e membre dans la commission de l'équipement en remplacement de M. Samuel Flückiger (PVN), démissionnaire
- 7. Position CM et décision CG sur la motion PLR (M. Cochet) « Favoriser l'énergie renouvelable neuvevilloise » (A. Kurth)
- 8. Position CM et décision CG sur la motion PVN (A. Gagnebin) « Un plus pour St-Joux » (C. Ferrier)
- 9. Position CM et décision CG sur la motion PVN (A. Gagnebin) « Espaces verts et arborisation » (C. Ferrier)
- 10. Position CM et décision CG sur la motion PVN (S. Mamie) « Encourager l'installation de toute production d'énergie renouvelable sur les biens fonciers » (A. Kurth)
- 11. Position CM et décision CG sur le postulat PVN (C. Louis) « Une stratégie climatique pour La Neuveville » (Conseil municipal)
- 12. Réponse à l'interpellation déposée par M. A. Gagnebin « Enquête drame du lac » (C. Frioud Auchlin) 13. Rapport CM en réponse à la motion PLR (M. Cochet/A. Honsberger) « Actualisation des subventions » (A. Kurth)
- 14. Rapport CM en réponse au postulat PLR (M. Cochet/K. Aeschlimann-Blaser) « La Neuveville, une commune attractive pour les familles » (A. Kurth)
- 15. Rapport CM en réponse au postulat UDC (T. Gutmann) « Projet St-Joux » (C. Ferrier)
- 16. Rapport CM en réponse au postulat FOR (C. Nicolet) « Prenons soin du poumon de La Neuveville » (C. Ferrier/A. Kurth)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PVN (S. Mamie) « Installation de toilettes sèches à St-Joux et Chavannes »
- Motion PVN (R. Mamie) « Parking pour vélos à la gare »
- Postulat PLR (L. Longo) « Une centrale photovoltaïque à La Neuveville ? »
- Interpellation UDC (T. Gutmann) « Prix de l'électricité »

Séance ordinaire du 7 décembre 2022

- 3. Budget du Syndicat intercommunal du Collège du district : approbation (A. Kurth)
- 4. Plan financier 2023-2030 : décision (A. Kurth)
- 5. Budget de fonctionnement 2023, quotité d'impôt : approbation (A. Kurth)
- 6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 960'000.- TTC pour la mise en place définitive de la station transformatrice MT/BT « Ruveau » : préavis au corps électoral (K. Michel)
- 7. Position CM et décision CG sur la motion PVN (S. Mamie) « Installation de toilettes sèches à St-Joux et Chavannes » (C. Ferrier)
- 8. Position CM et décision CG sur la motion PVN (R. Mamie) « Parking pour vélos à la gare » (C. Ferrier)
- 9. Position CM et décision CG sur le postulat PLR (L. Longo) « Une centrale photovoltaïque à La Neuveville ? » (K. Michel)
- 10. Réponse à l'interpellation UDC (T. Gutmann) « Prix de l'électricité » (K. Michel)
- 11. Rapport CM en réponse au postulat PSN (C. Brazier) « Déployer une politique cohérente active pour les seniors à La Neuveville » (D. Bloch)
- 12. Nomination du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente et des scrutateurs ou des scrutatrices du Conseil général pour 2023

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Postulat PSN (H. Wingo) « Logements à prix modéré »
- Interpellation PLR (K. Aeschlimann-Blaser) « Renseignements sur l'état d'avancement du projet de la Place de la gare »
- Interpellation PLR (A. Honsberger) « Renseignements sur le Château du Schlossberg »
- Interpellation PLR (L. Longo) « Quid de la stratégie énergétique de La Neuveville ? »
- Interpellation UDC (T. Gutmann) « Ports de La Neuveville »

Conseil municipal

Présidence : Mme Catherine Frioud Auchlin

Membres : M. Christian Ferrier, vice-maire
Mme Denise Bloch, conseillère municipale
M. Aurèle Louis, conseiller municipal
M. André Kurth, conseiller municipal
Mme Laure Glatz, conseillère municipale
M. Aurèle Schleppey, conseiller municipal (jusqu'au 30 septembre 2022)
M. Karim Michel, conseiller municipal (depuis le 10 octobre 2022)

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Durant l'exercice 2022, le Conseil municipal a siégé à 21 reprises en séances ordinaires et à deux séances extraordinaires. Les affaires relevant de l'aide sociale ne sont pas traitées par le Conseil municipal, mais par l'Autorité sociale. Mis à part l'examen des comptes 2021, la préparation du budget 2023, les préavis à donner aux demandes de permis de construire ainsi que la préparation des rapports à l'attention du Conseil général, il est à relever un certain nombre de dossiers importants parmi la diversité des affaires traitées. En voici un bref résumé par département :

PRESIDENTIEL ET SECURITE

- Administration générale
- Ressources humaines – Affaires de personnel
- Gestion de la situation suite à la pandémie de Covid-19
- Participation active à l'élaboration d'actes législatifs communaux
- Votations diverses
- Archives de la PBC et archives communales
- Successions diverses
- Relations publiques
- Rencontre annuelle avec le Conseil communal du Landeron
- Rencontre avec les communes riveraines du Lac de Bienne
- Représentation dans divers syndicats
- Continuité du mandat pour le respect des MSST
- Promesses d'admission à l'indigénat communal
- Octroi d'autorisations pour des manifestations
- Affaires relatives à la sécurité
- Amendes d'ordre
- Relations avec la police cantonale
- Demandes d'autorisations d'exploiter
- Autorisations de l'utilisation du domaine public
- Circulation routière et stationnement

GESTION DU TERRITOIRE

- Aménagement du territoire
- Police des constructions
- Plan directeur intercommunal de réaffectation du tracé CFF
- Plan de protection des rives La Neuveville St-Joux, (partie est), plan no 2
- Projet de territoire
- Révision du plan d'aménagement local (PAL)
- Zone récréative de St-Joux – Travaux de paysagisme
- Réorganisation de la déchetterie communale
- Exploitation de la déchetterie
- Plan de gestion des déchets
- Site de St-Joux – Acquisition de mobilier
- Travaux CFF pour le tunnel de Gléresse – Modification des stations de relevage (STAP) de Chavannes et de Marnin
- Travaux de curage des canalisations, pompages et vidange des dépotoirs
- Modification et rénovation du système d'évacuation des eaux usées aux Marnins (Vacuflow)
- Allègement des couronnes des Sophora du Japon du quai Maurice Moeckli pour des raisons de sécurité
- Résidence du Lac – Réfection d'une rampe pour les piétons
- Office fédéral des routes (OFROU) – Transfert de la propriété des trottoirs et mise en place d'une servitude
- Aménagement de places de stationnement

ECONOMIE ET FINANCES

- Subventions
- Vente d'immeubles
- Rénovation du local des pêcheurs
- Révision totale de l'Arrêté sur les dépenses
- Contrats de droit de superficie et de cession, servitudes
- Ratification d'actes tels que contrats de vente
- Rénovation du pavillon funéraire du cimetière de la Blanche Eglise
- Révision partielle de l'ordonnance sur les tarifs de stationnement
- Entretien des infrastructures et bâtiments communaux
- Modification du prix de la place de parc sur notre parking des Prés-Guëtins

INSTRUCTION ET JEUNESSE

- Demandes d'adhésion en classe sport-études
- Fréquentation d'élèves dans des écoles de musique
- Affaires diverses relevant de la compétence de la commission de l'instruction et de la jeunesse

LOISIRS-SPORT-CULTURE

- Marchés artisanaux
- Achat du local à Jura bernois Tourisme
- Animation diverse de la localité
- Affaires culturelles, sportives et touristiques
- Festival Usinesonore 2022

EQUIPEMENT

- Service de l'électricité – Travaux divers
- Assainissement d'une salle de conférence et installation d'une climatisation au Vignoble 21
- Achat de compteurs d'électricité
- Modification de la liaison moyenne tension entre les stations transformatrices « Plantes » et « Collonges »
- Changement de l'éclairage public de la Neuveville en LED
- Ordonnance sur les tarifs de l'électricité 2023
- Achat de bornes Smotion
- Remplacement d'armoires de distribution à basse tension
- Achat de matériel électrotechnique pour les manifestations publiques
- Entretien de l'éclairage public
- Assainissement partiel du réseau basse tension à St-Joux et au chemin des Rives
- Entretien annuel et maintenance de stations transformatrices

Administration et ressources humaines

Fidélité de trois collaborateurs

Trois collaborateurs fêtent cette année 15, 20 ou 35 ans de service. Il s'agit de :

- Mme Domon Pascale, éducatrice à l'école à journée continue, pour 20 ans de service,
- M. Evard Claude, responsable de la section contrôle des habitants, impôts, police administrative, pour 35 ans de service,
- M. Wehrli Patrick, collaborateur administratif attaché à la comptabilité du Service social régional, pour 15 ans de service.

Le Conseil municipal les félicite pour leur bon travail, les compétences dont ils ont bénéficié de leur service et leur engagement pour notre Commune.

Service social régional (SSRN)

M. Ramarokoto Taratra, engagé le 1er décembre 2021 comme assistant social, a été promu responsable du SSRN le 1er mai 2022, après le départ, au 31 janvier 2022, de M. Berthod Yoann, qui occupait ce poste précédemment.

Mme Lovis Charline, assistante sociale en CDD, a commencé son activité le 1er juillet 2022, alors que Mme Hirschy Shana, collaboratrice administrative en CDD, a quitté l'entreprise le 30 avril 2022.

Agence AVS

Le 30 avril 2022, Mme Cerullo Patrizia, collaboratrice administrative, a quitté ce service. Elle a été remplacée le 1er octobre 2022 par Mme Rollier Fabienne.

Crèche municipale

Mmes Giorgio Caterina, éducatrice de l'enfance, et Thomet Caroline, assistante socio-éducative, ont pris leurs fonctions le 1er août 2022 sur la base d'un contrat à durée déterminée.

Ecole à journée continue

M. Iani Michaël, éducateur, a résilié son contrat pour le 31 août 2022.

Ecole primaire

M. De Sousa Machado Fernando, agent de maintenance, a terminé son contrat le 31 janvier 2022. Il faut noter qu'il travaillait aussi en parallèle comme employé à la déchetterie.

Gestion du territoire

Mme Florez Nikita a rejoint le service le 1er mai 2022 en tant que collaboratrice administrative, alors que Mme Migliore Julia, collaboratrice administrative en CDD, quittait le service le 31 janvier 2022.

Equipement (SELN)

Le 1^{er} janvier 2022, M. Seydoux Alexandre, électricien de réseau, a rejoint le service. Le 1^{er} septembre 2022, M. Gétaz Mathieu, contremaître électricien, a succédé à M. Gerber David, qui a donné sa démission pour le 30 juin 2022.

Service des eaux TLN

Le Service des eaux TLN assure l'alimentation en eau potable pour trois communes, dont La Neuveville. Cela étant, le fontainier de ce syndicat de communes, M. Scholer Thomas, était resté employé de la nôtre, pour des motifs historiques. Entré en service le 1er janvier 2014, il a décidé de quitter sa fonction au 31 août 2022.

Formation professionnelle

La Commune de La Neuveville maintient son soutien à la formation professionnelle initiale. C'est pourquoi elle emploie des apprentis/es de commerce, des apprentis/es dans le domaine socio-éducatif (école à journée continue et crèche) et une assistante sociale en formation.

Sur les sept personnes en formation à fin 2022, trois sont entrées en service cette année au 1^{er} août 2022. Il s'agit de :

- M. Hernandez Pintado Alejandro, apprenti employé de commerce au sein de l'administration
- M. Viennet Fabien, apprenti assistant socio-éducatif auprès de l'école à journée continue
- Mme Florentino Pereira Soraya, apprentie assistante socio-éducative auprès de la crèche municipale

Deux personnes ont terminé leur formation le 31 juillet 2022 :

- Mme Henggi Lucie après 3 ans d'apprentissage de commerce
- Mme Tora Tamara après 3 ans d'apprentissage d'assistante socio-éducative

Formation continue

Au chapitre de la formation continue, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont suivi durant cette année des cours professionnels spécifiques. Nous renonçons à citer les noms de toutes ces personnes, cela s'avérant un peu long et compliqué vu que tous n'ont pas suivi les mêmes cours.

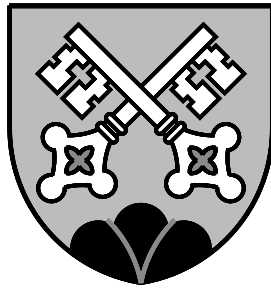
Quelques chiffres

En 2022, la Commune municipale de La Neuveville emploie 77 collaboratrices et collaborateurs, personnel en formation et auxiliaires y compris. Ils se partagent 60.29 postes de travail. Il y a 44 femmes et 33 hommes. Ces personnes se répartissent en différents services comme suit :

Localisation	Nombre de collaboratrices/teurs	EPT
Service présidentiel et Sports, culture, loisirs	3 hommes / 3 femmes = 6 personnes	5.65
Economie et finances	1 homme / 3 femmes = 4 personnes	3.15
Gestion du territoire	1 homme / 2 femmes = 3 personnes	3.00
Equipement	5 hommes / 1 femme = 6 personnes	5.80
Voirie	9 hommes / 0 femme = 9 personnes	7.60
Service social régional	2 hommes / 10 femmes = 12 personnes	8.60
Agence AVS régionale, caisse de compensation	0 homme / 2 femmes = 2 personnes	1.50
Concierges (tous services confondus)	6 hommes / 1 femme = 7 personnes	6.25
Centre d'animation de jeunesse	1 homme / 1 femme = 2 personnes	1.60
Crèche municipale Bidibule (y compris apprentis)	1 homme / 10 femmes = 11 personnes	8.95
Ecole à journée continue (y compris apprentis)	3 hommes / 9 femmes = 12 personnes	5.54
Ecoles primaire, secondaire et continue, secrétariats	0 homme / 1 femme = 1 personne	0.65
Apprentis/es de commerce	1 homme / 1 femme = 2 personnes	2.00
Totaux	77 personnes	60.29

La Commune municipale de La Neuveville entretient des collaborations intercommunales avec les entités suivantes :

- AVS (Agence régionale)
- CAJ (Centre d'animation de jeunesse à l'usage de l'ancien district de la Neuveville)
- SED (Syndicat des eaux du Plateau de Diesse)
- SIEL (Syndicat d'épuration des eaux)
- SSRN (Service social régional La Neuveville)
- SSCL (Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois)
- Syndicat du Collège secondaire
- TLN (Syndicat de communes Service des eaux TLN)



Département des affaires sociales

- Autorité sociale régionale de La Neuveville
- Service social régional de La Neuveville (SSRN)
- Agence AVS régionale de La Neuveville
- Office du travail
- Crèche municipale Bidibule

Autorité sociale régionale de La Neuveville

Cette autorité est composée d'un représentant de chaque commune membre du Service social régional. Elle est présidée par le représentant de la commune-siège. Sa composition au 31 décembre 2022 est la suivante :

Présidente :	Bloch	Denise	La Neuveville
Membres :	Perrinjaquet	Natacha	Commune mixte Plateau de Diesse
	Spychiger	Igor	Nods
Secrétaire :	Ramarokoto	Taratra	La Neuveville

Cette commission s'est réunie à 3 reprises ; 2 fois en séance et 1 fois pour le contrôle des dossiers d'aide sociale. Comme organe stratégique, elle s'est penchée sur les domaines suivants :

- Collaboration avec l'APEA de Courtelary
- Restructuration du personnel
- Renforcement du contrôle des dossiers d'aide sociale
- Elaboration et mise en place d'un concept relatif à l'octroi des suppléments d'intégration
- Planification d'une politique d'intégration pour le 3ème âge
- Stratégie visant à une meilleure intégration professionnelle des personnes soutenues par l'aide sociale
- Problèmes divers de politiques sociales

Service social régional de La Neuveville (SSRN)

(La Neuveville / Commune mixte plateau de Diesse / Nods)

L'année 2022 a été une année stable en termes de rotation du personnel. Elle a néanmoins été ponctuée par un congé maternité et un congé maladie.

Le SSRN a fonctionné sans responsable de service de janvier 2022 à avril 2022. Le nouveau responsable a pris ses fonctions à partir de mai 2022.

La structure du personnel a été la suivante :

- Poste de responsable :
 - 0% de janvier 2022 à avril 2022
 - 60 % depuis mai 2022
- Postes d'assistant social :
 - 410% UPT de Janvier à avril 2022
 - 350% UPT de mai à fin juin 2022
 - 410% UPT de juillet à décembre 2022
 - Une personne travaillant à 60% a été en congé maternité de juillet à novembre 2022 et une personne travaillant à 60% a été en congé maladie de novembre à fin décembre 2022.
- Personnel administratif pour un total de 320% UPT dont : Comptabilité 100% ; Secrétariat 140% ; Avance et recouvrement contributions d'entretiens 30% ; Révision APEA et gestion des frais médicaux 50%.

Par ailleurs, le SSRN assume également une fonction de formation. Une assistante sociale en formation en emploi à la HES Fribourg travaille à un taux de 50%. Elle est sous la supervision d'une assistante sociale praticienne formatrice.

Au 31 décembre 2022, la composition du personnel a été la suivante :

- Administration (secrétariat/comptabilité) : 4 personnes
- Assistants sociaux : 7 personnes dont 1 en arrêt maladie
- Responsable de service : 1
- Personne en formation HES : 1

Aide sociale

1. Les charges se montent à CHF 3'318'542.47 et les revenus à CHF 778'853.04. La dépense est transmise à la Prévoyance sociale du canton de Berne pour être admise à la compensation des charges.
2. Mesures d'occupation pour personnes sans emploi, tributaires de l'aide sociale : au total, 41 personnes ont été inscrites au SSIP (Service spécialisé pour l'insertion professionnelle / SSIP).
3. Contributions d'entretien pour enfants : au total notre service a versé des avances de contributions d'entretien à 23 enfants/adolescents, pour un montant de CHF 145'182.70 avec des recettes de CHF 24'658.-

Nombre de dossiers traités en 2022 :

	La Neuveville	Plateau de Diesse	Nods	Total
Nombre de dossiers	118	31	4	153
Nombre de personnes	153	48	7	208

Consultations préventives / aide à l'insertion 28

Protection de l'enfant et de l'adulte

Frais de traitement APEA

CHF 327.664

Nombre de dossiers traités en 2022 :

	Mandats adulte	Mandats mineur	Enquêtes adulte	Enquêtes mineur	Parents de jour	Familles d'accueil
La Neuveville	36	13	3	1	8	6
Plateau de Diesse	17	16	0	2	5	6
Nods	4	1	0	4	0	0
Total	57	25	3	7	13	12

Agence AVS Régionale de La Neuveville

Préposée : Mme Christiane Troehler
Suppléante : Mme Patrizia Cerullo jusqu'au 31.03.2022
Mme Fabienne Rollier dès le 1.10.2022

L'Agence AVS Régionale est dépendante de la caisse de compensation du canton de Berne, qui détermine nos tâches. Ces dernières sont réparties en deux secteurs principaux.

Cotisations :

Au 31 décembre 2022, le nombre d'assujettis cotisant à la Caisse de compensation du canton de Berne, pour notre agence, est de **1788** (indépendants, employeurs et non-actifs), ce qui représente autant de dossiers à gérer. La cotisation AVS minimum annuelle est de 503.00 + frais de gestion 5%. Les frais de gestion sont dégressifs en fonction du montant de cotisations.

Les principales tâches journalières sont :

- Renseigner et préparer les dossiers de demande d'affiliation, contrôler que tous les documents, nécessaires à la caisse de compensation pour statuer, soient annexés. (156 nouveaux dossiers ont été déposés en 2022).
- Expliquer les décisions et les factures de cotisations,
- Contrôler les demandes : d'APG militaire (71), allocations de maternité et paternité (dès le 1.1.2021) (30 nouvelles demandes), allocations pour enfants (73 nouvelles demandes)
- Faire le lien avec la caisse pour les modifications à apporter dans les dossiers (masse salariale des employeurs, revenu net d'indépendant, changement d'adresse, enregistrement, radiation, mutation d'employé, ainsi que tous changements relatifs aux allocations pour enfants ou de formation). Cela représente env. 800 à 900 avis de mutation par année.
- En début d'année, nous devons veiller à recevoir les attestations de salaires et décompte d'allocations familiales (env. 598 envoyées par la caisse de compensation) pour nos dossiers d'affiliation employeurs, les contrôler, les enregistrer et les transmettre à la caisse, afin qu'elle puisse établir le décompte et facture finale annuelle des cotisations paritaires. En cas de non réception dudit formulaire, suite au rappel et sommation, nous devons établir une attestation de remplacement (env. une dizaine par année).

Sur la base des avis de mutations du contrôle des habitants des communes de : La Neuveville, Plateau de Diesse et Nods, nous envoyons environ une trentaine de lettres pour le « Splitting des revenus en cas de divorce, dont un tiers des personnes contactées font le nécessaire et nous renvoient les documents. Une centaine de lettres pour le contrôle de la couverture AVS des nouveaux habitants et nouveaux rentiers AI ou pré-retraités sont également expédiées. En effet, les caisses cantonales de compensation sont des caisses supplétives et se doivent de contrôler que toute personne arrivant dans la commune en âge de cotiser à l'AVS paie des cotisations AVS.

Prestations :

Le nombre de rentiers AVS/AI se monte à 967 personnes, dont 86 personnes à l'AI (32 Plateau de Diesse + Nods), les bénéficiaires de prestations complémentaires sont au nombre de 469 personnes, ce qui équivaut à 433 dossiers (139 dossiers Plateau de Diesse + Nods). Le nombre de bénéficiaires d'allocations pour impotence ne peut plus être déterminé. Depuis que nous utilisons le nouveau programme Nil+, nous ne pouvons plus faire d'extraction concernant ce genre de prestation.

Dans ce domaine les principales tâches sont :

- Renseigner les ayants droit, leur donner les formulaires adéquats pour les demandes de prestations et éventuellement remplir ces documents avec eux.
- Contrôler les demandes de rente AVS (45) et demande de calcul d'une rente future (8), AI (2), allocation pour impotence (2), bonifications pour tâches d'assistance (2), moyens auxiliaires (5) etc. puis les transmettre à la caisse à Berne, pour décision. Nous contrôlons que le document soit dûment complété, daté, signé et accompagné des annexes requises.
- Renseigner, constituer les dossiers de demande de prestations complémentaires complets, les enregistrer et les saisir dans le programme, établir un pré-calcul, puis transmettre le tout à la caisse

pour décision (39 nouveaux dossiers dont 13 Plateau de Diesse et Nods). Dès l'établissement des décisions, les bénéficiaires ou leur famille nous demandent souvent d'expliquer les calculs de prestations complémentaires. Les dossiers sont toujours plus complexes avec des donations, constitution ou non d'usufruit, droit d'habitation gratuit ou non, vente en viager etc.

- Établir périodiquement des révisions des dossiers (révision obligatoire tous les 4 ans), mais également en cas de changement dans la situation personnelle ou financière des ayants droit, soit dans 70 % des dossiers. Nous avons dû réviser obligatoirement en 2022, 53 dossiers. Cela équivaut, en termes de temps de travail à une nouvelle demande (formulaire à compléter + annexes à fournir), tous les paramètres du calcul doivent être actualisés, contrôlés, enregistrés, saisis, puis envoyés pour décision à Berne.
- Enregistrer les frais de maladie, sur la base des documents remis par les bénéficiaires de prestations complémentaires, dans le programme Nil+ (franchise/quote-part, transports, SMAD, dentiste, moyens auxiliaires etc.) et établir les décisions de remboursement (env. 1'000 par année). Nous établissons entre 8 et 10 décisions de remboursement de frais en moyenne par dossier et par année. Pour une vingtaine de dossiers, nous devons établir jusqu'à 20 décisions de remboursement par année.

De plus en plus de personnes font une demande de prestations complémentaires, même ceux qui bénéficient encore d'un montant conséquent d'épargne ou qui ont de bonnes rentes. En 2021, la réforme PC est entrée en vigueur. Voici l'aperçu des principales mesures :

- Relèvement des montants maximaux pris en compte au titre du loyer (région 2 pour La Neuveville et région 3 pour Plateau de Diesse et Nods)
- Meilleure prise en compte de la fortune, introduction d'un seuil d'entrée lié à la fortune
- Introduction d'une obligation de restitution (par les héritiers au moment du décès, si le montant de la succession dépasse Fr. 40'000.-)
- Abaissement des franchises sur la fortune (Fr.30'000 pour une pers./ 50'000 pour un couple)
- Redéfinition des montants destinés aux besoins vitaux des enfants
- Prise en compte du revenu du conjoint à hauteur de 80%
- Primes caisse-maladie effectives
- Pour les personnes vivant en home, taxe pour les jours effectifs facturés par le home depuis la date d'entrée. Avec l'ancienne loi, si une personne entrait en home le 10 mars par ex., la caisse versait les prestations complémentaires pour le mois complet.
- Abaissement du montant minimal du droit PC (60% de la prime moyenne cantonale). Cela équivaut à la réduction de prime maximale.

De plus, avec le vieillissement de nos bénéficiaires, nous devons passer toujours plus de temps à expliquer les courriers qu'ils reçoivent, les changements de procédure, redemander des documents manquants etc.

Les montants des rentes en 2022, se présentaient comme suit :

- La rente individuelle mensuelle pour une durée de cotisation complète (échelle 44) varie entre **frs 1195.-** au minimum et **Frs 2390.** —au maximum. Les rentes de couple s'élèvent à **Frs 3585.—** au maximum par mois (soit le 150% d'une rente simple max.)

La rente AI pour une personne n'ayant jamais travaillé, lorsqu'elle atteint sa majorité, sera de **Frs 1593.--**

L'âge ordinaire de la retraite est toujours fixé à **65 ans** les hommes et **64 ans** les femmes, nées en 1959 et 1960 étant donné que la nouvelle loi entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Une période transitoire est prévue pour les femmes de 1961 à 1963. Il est toutefois possible d'anticiper la rente d'un ou deux ans moyennant une réduction de **6,8%** pour 1 an et de **13,6%** pour 2 ans. A ce propos, une personne au bénéfice de l'aide sociale, âgée de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes, doit demander sa rente AVS anticipée.

L'ajournement quant à lui est possible de 1 an min. à 5 ans max. ce qui augmente le montant de la rente de **5,2%** (1 an), et progressivement jusqu'à **31,5%** (5 ans). Dès la période de 1 an min. atteinte, (si la demande est faite avant les 12 mois qui suivent l'âge légal, la rente sera calculée à l'âge légal sans aucune augmentation), mais après ce délai de 12 mois, l'assuré peut, à tout moment, demander la fin de l'ajournement et bénéficier d'une majoration de sa rente AVS.

Les autres montants en vigueur, en 2022, sont :

- Les montants limites des « prestations complémentaires » pour les besoins vitaux s'élèvent à **CHF 19'610.-** pour une personne seule, à **CHF 29'415.-** pour les couples. Pour les enfants, le montant varie selon l'âge et le nombre d'enfants dans le ménage. Pour les orphelins, il s'élève à **CHF 10'260.-**.
- Le forfait de caisse-maladie (région 2) pris en compte dans le calcul est de **CHF 494.-/mois** pour les adultes, **CHF 365.-** pour les jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) et **CHF 117.-** pour les enfants.
- Les cotisations paritaires (**AVS/AI/APG/AC**) s'élèvent à **12,8 %**.
- La « LPP » reste obligatoire à partir d'un salaire annuel de **CHF 21'510.-**
- La nouvelle loi fédérale sur les Allocations familiales est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Les montants accordés par le canton de Berne sont de **CHF 230.-** pour l'allocation pour enfants et de **CHF 290.-** pour l'allocation de formation dès 16 ans. **Dès août 2020, les enfants qui poursuivent leur formation par le biais d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation d'une école supérieure, peuvent déjà bénéficier d'un montant de CHF 290.- même si, ils n'ont pas encore eu 16 ans.** Les montants octroyés dans l'agriculture sont différents **CHF 200.-** (enfants jusqu'à 16 ans) et **CHF 250.-** (allocation de formation dès 16ans) en région de plaine et de **CHF 220.-** (enfants jusqu'à 16 ans) et **CHF 270.-** (dès le mois qui suit le 16^{ème} anniversaire) en région de montagne, pour les communes Plateau de Diesse et Nods. De plus, les employés agricoles perçoivent également un montant de **CHF 100.-** mensuel (allocation de ménage).

La cotisation à la caisse d'allocations familiales pour tous les employeurs et indépendants a été changée à **1.5 %** en 2022.

Office du Travail

L'évolution des demandeurs d'emplois et chômeurs inscrits pour la commune de La Neuveville durant l'année 2022 a été la suivante :

<u>Mois</u>	<u>Nb demandeurs d'emplois/chômeurs inscrits</u>		
<i>Janvier</i>	100 / 81	<i>Juillet</i>	82 / 59
<i>Février</i>	97 / 78	<i>Août</i>	85 / 63
<i>Mars</i>	95 / 72	<i>Septembre</i>	92 / 69
<i>Avril</i>	93 / 72	<i>Octobre</i>	94 / 70
<i>Mai</i>	88 / 66	<i>Novembre</i>	86 / 60
<i>Juin</i>	84 / 62	<i>Décembre</i>	88 / 63

Le taux de chômage annuel était de 3.5 %.

L'office de la statistique du canton de Berne fait une différence entre les demandeurs d'emploi, 1^{er} chiffre et les chômeurs inscrits, le 2^{ème}. En effet, les demandeurs d'emplois n'ont pas tous un droit à des prestations de chômage.

Notre bureau se charge également de l'organisation générale et des lettres d'invitation à la course annuelle des aînés de la commune de La Neuveville. Cette dernière a pu avoir lieu en 2022 dans sa formule habituelle. Promenade en bateau avec repas de midi à bord, destination le Laténium à Hauterive, visite du musée et retour en bateau.

En mars, le départ de ma nouvelle collègue, m'a valu à nouveau un surcroît de travail ! Une nouvelle collaboratrice a été engagée dès le 1^{er} octobre 2022.

Crèche municipale Bidibule

Accueil et départ des enfants :

La crèche a accueilli plus d'une cinquantaine d'enfants durant cette année.

Le nombre total de places occupées est de 22.47 en décembre 2022. En fin d'année scolaire 2022, une dizaine d'enfants ont quitté la structure et seize nouveaux inscrits sur la liste d'attente, ont pu intégrer la crèche.

En ce qui concerne les locaux :

- Nous avons refait complètement le vestiaire afin que celui-ci soit à la hauteur des enfants et qu'ils puissent ainsi gagner en autonomie.
- La pose de panneaux phoniques a été installée dans l'une des salles afin de diminuer la résonance acoustique de celle-ci.

En ce qui concerne la documentation :

- Diverses procédures et documents ont continué d'être mis en place.

En ce qui concerne la sécurité :

- Les exercices incendies sont toujours de mise et se déroulent deux fois dans l'année.

En ce qui concerne le personnel :

- Une éducatrice de l'enfance a rejoint l'équipe en août 2022 à 75% en contrat à durée déterminée (CDD).
- Une assistante socio-éducative a rejoint l'équipe en août 2022 à 50% en contrat à durée déterminée.

L'équipe se compose actuellement comme suit : une directrice, cinq éducatrices de l'enfance, deux assistantes socio-éducatives, trois apprenties et deux remplaçantes occasionnelles.

Nous avons accompagné notre apprentie de 3^{ème} année jusqu'à l'obtention de son diplôme d'assistante socio-éducatif. Elle a quitté la crèche fin juillet. Une nouvelle apprentie est venue compléter notre équipe au mois d'août.

En ce qui concerne la qualité :

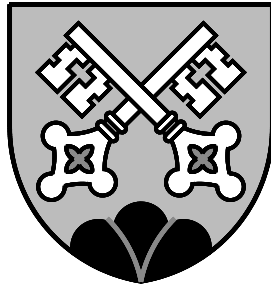
- Nous avons été labélisés au langage des signes avec les bébés « Signons ensemble ».
- Une séance des parents a été effectuée en septembre 2022.
- Un spectacle de Noël s'est déroulé dans la salle de la paroisse Catholique de la Neuveville.

En ce qui concerne la pédagogie :

- Nous avons terminé la ligne pédagogique qui a été envoyée aux parents et qui est également en ligne sur notre site internet.
- Nos objectifs en lien avec le projet éducatif continuent d'être appliqués par l'équipe et restent identiques ;
 - Une écoute active
 - Un discours empathique et bienveillant envers les enfants
 - Des activités pédagogiques structurées et stimulantes
 - Une mise en place d'un système de référence par groupes et par enfant
 - Un suivi et des observations réguliers faits auprès des enfants

En ce qui concerne les futurs projets :

- Un jardin potager dans le jardin de la structure verra le jour ce printemps.



Département des finances

➤ Commission de l'économie et des finances

Commission de l'économie et des finances

Présidence : M. André Kurth, Conseiller municipal

Membres : Mme Joëlle Möckli
M. Ralph Bourquin
M. Alain Guillaume
M. Nicolas Arizzi
M. Christophe Nicolet
M. Martin Lehmann

Secrétaire : M. Didier Honsberger, administrateur des finances

La commission a tenu 6 séances ordinaires, entre le 20 janvier et le 10 novembre 2022.

Le plan financier a été présenté et validé lors du CG du mois de décembre 2022. Selon les hypothèses prises lors de l'établissement de ce plan, notre commune devrait pouvoir présenter des résultats positifs au moins jusqu'en 2030.

Les objets suivants ont été discutés et préavisés :

- Nouveau plan financier avec objectif d'un budget à l'équilibre
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 687'000.- TTC pour l'assainissement pour la réfection du chemin des Ouchettes
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 269'000.- TTC pour la modification et rénovation du système d'évacuation des eaux usées de Marnins
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 170'000.- TTC pour la mise en conformité et la réorganisation des locaux de l'école primaire
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 110'000.- TTC pour le déplacement des infrastructures basse tension, moyenne tension et réseau multimédia de la route du Château 15
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 67'000.- TTC pour le réaménagement du jardin du souvenir
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 140'000.- TTC pour l'achat de décorations de Noël
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 960'000.- TTC pour la mise en place définitive de la station transformatrice MT/BT « Ruveau ». Ce projet a été renvoyé par le CG lors de sa séance du mois de décembre 2022. Une nouvelle mouture du projet sera présentée dans le courant 2023
- Validation de 6 décomptes finaux. Tous ces décomptes ont respecté leur enveloppe budgétaire

Les projets suivants ont été réalisés en 2022 :

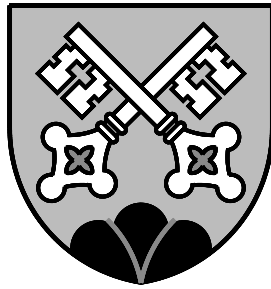
- Rénovation de la maison « Schenk » à la rue des Mornets
- Exécution de la remise en conformité et la réorganisation des locaux de l'école primaire
- Rénovation du pavillon funéraire avec une fin des travaux prévue pour le printemps 2023
- Isolation des combles du bâtiment du CAJ, ainsi que du galetas de la maison de la Liberté 11
- Achat et rénovation du local de l'office du tourisme
- Participation à la mise en place d'un nouveau concept pour l'office du tourisme
- Participation à l'élaboration du règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite RIPE et abrogation du règlement relatif au raccordement des producteurs d'énergie indépendants RPEI.
- Analyse des subventions communales et rapport au CG

Informations sur les tâches récurrentes :

Les documents des comptes annuels ainsi que ceux des budgets et plans financiers peuvent être consultés en tout temps sur le site web de la Commune. Ils renseignent de façon détaillée sur la situation et les perspectives financières de la Commune.

Durant l'année écoulée, le département des finances s'est occupé notamment :

- Du calcul des prix de l'électricité de l'année suivante afin de permettre une gestion optimale du service et répondre aux dispositions légales.
- Saisie et comptabilisation de 5'226 factures fournisseurs via notre système GED
- La facturation de l'ensemble des recettes de la commune, à l'exception des impôts.
- Un suivi rigoureux et attitude proactive de nos collaborateurs permettent de maintenir le nombre de rappel à 11% du total des factures émises.
 - 2016 14'651 factures pour 2'591 rappels, soit 17.7%
 - 2017 14'901 factures pour 2'101 rappels, soit 14.1%
 - 2018 14'595 factures pour 2'024 rappels, soit 13.9%
 - 2019 17'451 factures pour 2'157 rappels, soit 12.4%
 - 2020 15'667 factures pour 1'728 rappels, soit 11.0%
 - 2021 15'960 factures pour 1'774 rappels, soit 11.1%
 - 2022 16'107 factures pour 1'684 rappels, soit 10.5%
- Le nombre de client E-Bill est passé de 483 à 559 à fin décembre 2022, soit 22.4% du nombre des potentiels récepteurs. Ce nombre est en constance augmentation -> son chiffre était de 350 à fin 2021.



Département de l'équipement

- Commission de l'équipement
- Ressources humaines
- Service de l'électricité et éclairage public

Commission de l'équipement

Présidence : M. Karim Michel / M. Aurèle Schleppy (démission fin septembre 2022)
Membres : Mmes, MM S. Orha, V. Stöpfer, H. Wingo, S. Flückiger (démission début septembre 2022), B. Kraus, F. Teutsch, J.-C. Zuberbühler
Secrétaire : Mme F. Bassin

Ont également assisté à certaines séances M. Sébastien Gallet et M. Didier Honsberger

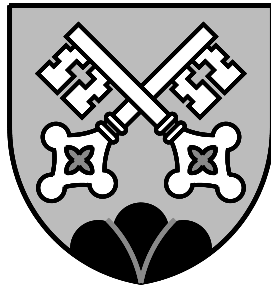
La commission de l'équipement, dans sa composition 2022, s'est réunie 4 fois pendant l'année.

Ressources humaines

- Présentation de M. Karim Michel nouveau conseiller municipal depuis début octobre 2022,
- Successeur de M. Aurèle Schleppy, pour le Service de l'équipement.
- Nomination de M. Jean- Claude Zuberbühler, nouveau membre de la commission de l'équipement octobre 2022 et remplaçant de M. Samuel Flückiger

Service de l'électricité et éclairage public

- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pour le déplacement des infrastructures basse tension, moyenne tension et réseau multimédia – Route du Château 15.
- Evolution du prix de l'électricité.
- Information et préavis favorable pour la réfection du chemin des Ouchettes comprenant les infrastructures et les superstructures.
- Présentation et préavis favorable sur le nouveau « Règlement RIPE » tenant compte des importantes révisions des bases légales fédérales (lois et ordonnances sur l'approvisionnement en énergie et loi sur l'énergie).
- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pour la mise en place définitive de la station transformatrice MT/BT « Ruveau ».



Département de la gestion du territoire

- Commission de la gestion du territoire
- Ressources humaines
- Police des constructions
- Urbanisme
- Aménagement
- Routes et canalisations
- Environnement
- Secteur de la voirie
- Ports communaux
- Déchetterie communale
- Cimetière

Commission de la gestion du territoire

Président : M. Christian Ferrier
Membres : M. Patrice A Marca
Mme Odyle Andrey
Mme Céline Känel
M. Cyprien Louis
M. Cédric Junod
M. Stéphane Weber
Secrétaire : Mme Lauranne Berger

Responsable de la section
de l'aménagement : M. Fabrice Aubert

Ressources humaines

Mme Nikita Florez est entrée en fonction au poste de collaboratrice administrative au Service de la gestion du territoire le 1er mai 2022. Elle a remplacé Mme Lauranne Berger qui a pris le poste de collaboratrice administrative préposée à la police des constructions depuis le 1er novembre 2021.

Police des constructions

La commission s'est réunie 8 fois durant l'année 2022 avec une participation des membres de 92%.

72 permis de construire ont été traités par le Service de la gestion du territoire et la Préfecture. Ci-dessous, la répartition de ces permis dans différentes catégories avec une comparaison par rapport aux chiffres des 5 années précédentes :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Petits permis de construire	6	5	5	8	5	5
Permis de construire	39	54	27	23	24	40
Permis de la Préfecture	10	8	8	10	8	21
Permis refusés par autorités, retirés par le requérant ou procédures encore en cours	12	22	26	37	29	6
Nombre de procédures au total	67	89	66	78	66	72

Nature des permis traités (octroyés et refusés/retirés)

Immeubles	5
Nouvelles maisons familiales (y compris démolition)	1
Usines, installations et bâtiments commerciaux et publics	2
Transformations de bâtiments	14
Remplacement de fenêtres, réfections de façades et de toitures	7
Remplacement de chauffages à mazout, installation de PAC	18
Piscines, places, murs, couverts	4
Divers	21

Nombre de projets	72
--------------------------	-----------

Investissement dans les constructions

Il a été investi ou projeté d'investir dans la construction, tous maîtres d'ouvrage confondus et tous travaux confondus (nouvelles constructions, transformations, etc.), un montant estimé de :

2018	2019	2020	2021	2022
Fr. 28'038'646.-	Fr. 27'554'029.-	Fr. 36'003'000.-	Fr. 22'191'000.-	Fr. 31'512'845.-

Demandes préalables

Route de Neuchâtel	Démolition d'un bâtiment et construction d'un nouvel immeuble
Rue Montagu	Construction d'un immeuble
Rue du Tempé	Modifications intérieures de deux bâtiments
Chemin des Prés-Guëtins	Pose d'une isolation périphérique
Chemin des Prés-Guëtins	Construction d'un immeuble
Chemin de la Blanche Église	Construction d'un bâtiment
Chemin des Prés-Guëtins	Construction d'un couvert à voiture
Chemin des Côtes-Bugnot	Création d'une extension et d'un couvert à voiture
Chemin de Poudeille	Rénovation et transformation d'un bâtiment
Rue Beauregard	Création d'une terrasse en toiture
Rue Montagu	Démolition d'un bâtiment et construction d'un nouvel immeuble

Police des constructions

Rue du Faubourg	Non-respect des surfaces de jours conformément à l'Ordonnance sur les constructions (OC)
Chemin des Rochettes	Création d'un cabanon sans autorisation dans la zone agricole
Chemin des Rives	Modification d'un garage sans autorisation et mise en place d'aménagements extérieurs dans la zone de protection des rives
Chemin des Rives	Aménagements extérieurs dans la zone de protection des Rives
Chemin de Vervas	Non-respect des plans sanctionnés du permis de construire
Rue du Marché	Non-respect de la législation pour la protection contre les immissions
Rue de la Gare	Risque de chute d'éléments de toiture
Permis délivrés	Contrôle final des constructions

Urbanisme

Le Département de la gestion du territoire a travaillé sur l'ensemble de l'année 2022 sur plusieurs projets qui sont énumérés ci-dessous.

Plan d'aménagement local

- Évaluation de la suite de la procédure

Plans de quartier

- Révision du plan de quartier « St-Joux »
- Réflexion sur le plan de quartier « Ruveau »
- Plan de protection des rives La Neuveville - St-Joux (plan no 2), suite de la procédure

Aménagement

Places et parcs

- Organisation du concours pour la réaffectation du tracé ferroviaire CFF La Neuveville-Douanne
- Suivi du projet et des travaux préparatoires pour la construction du tunnel CFF de Gléresse
- Travaux de stabilisation de la berge à St-Joux, travaux d'aménagement
- Projet pour l'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière
- Projet pour la place de la Courtine est

Places de jeux

- Suivi de la sécurité sur les places de jeux, réparations ponctuelles

Routes et canalisations

- Mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)
- Réfection complète du chemin de Blanchet, fin des travaux
- Projet de mesures supplémentaires dans les zones 30 de Montagu et de Ruveau
- Mise en place de signalisations complémentaire
- Projet définitif pour la réfection du système d'évacuation des eaux aux Marnins
- Modification du collecteur entre les stations de Chavannes et des Marnins en lien avec les travaux CFF, modification des stations de pompage
- Curage des canalisations et nettoyage des dépotoirs
- Suivi de l'élaboration du projet Ara am Twannbach
- Suivi du projet de réfection de la route nationale UPlaNS de l'OFROU et établissement des conventions

Environnement

- Lancement du projet de réfection des murs en pierre sèche en collaboration avec le Parc Chasseral
- Entretien des zones naturelles

Secteur de la voirie

- Travaux à St-Joux pour la réouverture de la zone
- Travaux réguliers d'entretien des parcs et des quais
- Entretien des places de jeux
- Entretien des sentiers pédestres
- Entretien de la forêt des Larrus
- Taille des arbres
- Nettoyages réguliers des venelles
- Nettoyages réguliers des ruisseaux
- Réparation et entretien du mobilier urbain
- Achat de nouveau mobilier urbain (St-Joux)
- Entretien de la signalisation
- Rafraichissement du marquage au sol (places de parc, stops, zone 30, etc.)
- Travaux réguliers d'entretien des routes communales
- Mise en place de la scène de la zone piétonne, de signalisation routière, participation à l'organisation des manifestations (Zone piétonne, 1er août, Fête du vin, etc.)
- Contrôle des déversoirs d'orage
- Achat de machines et d'outils pour améliorer le travail quotidien des employés
- Entretien des véhicules, tondeuse et outillage
- Participation à la rénovation de la station de pompage Marnins /Chavannes

Ports communaux

- Attribution de 6 places à terre et 7 places à flot
- Grutage durant l'année : 56 mouvements effectués
- Faucardage des algues dans tous les ports

Déchetterie communale

Pour l'année 2022, la déchetterie a été exploitée par la Municipalité. Le fonctionnement de la déchetterie a été modifié, ainsi que les horaires d'ouverture. La déchetterie est désormais ouverte 25h par semaine.

Une étude sur la gestion des déchets (plan de gestion des déchets) a été lancée en 2022 pour évaluer les différentes possibilités d'optimisation du ramassage des ordures ménagères et des déchets verts, mais aussi du fonctionnement de la déchetterie.

Statistique des déchets :

	2017	2018*	2019	2020	2021	2022
Déchets urbains combustibles <i>Vadec</i>	634 to.	-	797 to.	628 to.	**365 to	640 to
Déchets verts <i>Vadec</i>	413 to.	-	294 to.	453 to.	495 to	445 to

Déchets encombrants (<i>Collecte porte à porte</i>) - Vadec – Curty Transports SA	8 to.	-	5 to.	9 to.	**358 to	169 to
Recyclage du papier <i>Bühlmann Recycling AG</i>	172 to.	-	149 to.	109 to.	134 to	143 to
Recyclage du carton <i>Bühlmann Recycling AG</i>	121 to.	-	105 to.	87 to.	124 to	99 to
Recyclage du verre (bouteilles) <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	161 to.	-	169 to.	154 to.	170 to	163 to
Recyclage de la ferraille <i>Bühlmann Recycling AG</i>	113 to.	-	97 to.	89 to.	96 to	61 to
Bois <i>Bühlmann Recycling AG</i>					95 to	57 to
Appareils électroniques et électroménagers <i>Bühlmann Recycling AG</i>					34 to	14 to
Recyclage de l'huile <i>MHT Recycling SA</i>	1 to.	-	2 to.	3 to.	3 to	3 to
Capsules nespresso <i>Bühlmann Recycling AG</i>					3 to	5.5 to
Prix du ramassage des ordures ménagères, objets encombrants et déchets verts, par habitant/an (HT)	72.64	-	77.48	80.14	81.71	***164.85

* Informations non disponibles en raison de la faillite de l'entreprise Fischer Recycling Technology SA, le contrat a été rompu le 30 novembre 2018.

** Les informations fournies par VADEC ont permis de séparer plus précisément les déchets urbains combustibles des déchets encombrants.

*** À partir de 2022, la gestion financière des déchets est à coûts complets. Elle comprend l'ensemble des coûts de la gestion des déchets ce qui explique la différence avec les années précédentes.

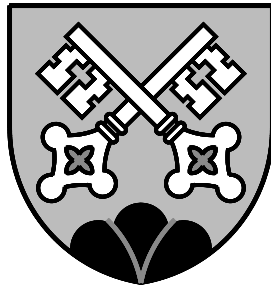
La déchetterie a également récolté les ampoules (273 pces) et les néons (270 pces), les batteries (1 to), les vêtements usagers par l'entreprise TEXAID (33 to) et le PET (17 to).

Cimetière

Le cimetière a compté 27 entrées en 2022 :

Jardin du souvenir	6
Niches cinéraires	9
Petites tombes cinéraires	4
Urne dans tombe de famille	7
Tombes (inhumation)	1

3 lignes de tombes ont été désaffectées ainsi qu'un mur d'urne cinéraire.



Département de l'instruction et de la jeunesse

- Commission de l'instruction et de la jeunesse
- Ecole primaire
- Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)
- Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)
- Communauté scolaire du Collège du district

Commission de l'instruction et de la jeunesse

Présidente : Mme Laure Glatz
Membres : Mmes Fanny Maillat
Anna Petrig
Sophie Bucciarelli
MM. Yann Chapuis
Matthieu Cochet
Clovis Voisard
CdP Mme Villemin Pepiot Christel
Secrétaire : Mme Sarah Stauffer

En 2022, la commission s'est réunie à 9 reprises, soit environ 18 heures de débats. Elle s'est occupée des affaires de l'école primaire et enfantine.

Janvier

25.01.2022

- Réunion d'un groupe de travail pour la réorganisation du cycle I.

Février

01.02.2022

- Accepté à l'unanimité, annonce d'un point supplémentaire.
- Accepté à l'unanimité le PV du 16 novembre 2021.
- Accepté à l'unanimité une lettre envoyée aux parents en expliquant que l'école entend leurs demandes, mais l'école doit s'en tenir à respecter les demandes du canton et suivre les mesures officielles concernant le port du masque dès la 3H.
- Plans de protections camps de ski, ils sont acceptés à 5 voix et une abstention.
- Mme Glatz demande qui est d'accord pour que le port du masque soit obligatoire dans les trajets, le chalet pour les 6e. Un oui.
- Mme Glatz demande qui ne veut pas que le port du masque soit obligatoire pour les 6e, 4 oui et 1 abstention.
- Accepté à l'unanimité que Mme Glatz soit la déléguée de la tenue des camps.
- Accepté à l'unanimité l'engagement d'une enseignante pour le cycle I.

22.02.2022

- Mme Laure Glatz indique que la décision concernant le recours de d'un enseignant contre la décision de réprimande de la CIJ du 2 mars 2021 a été rejeté par la DIP. La décision rendue par la DIP donne raison à la CIJ sur tous les points de sa décision de réprimande. A l'unanimité des membres présents, la CIJ décide de signer cette convention à la condition de recevoir la garantie que son salaire est couvert par son assurance et que l'enseignant s'engage à ne pas demander de tort moral dans une autre procédure.

Mars

15.03.2022

- Accepté à l'unanimité les procès-verbaux du 25.01.2022, 01.02.2022 et 22.02.2022
- Accepté à l'unanimité une délégation de compétence pour la nomination des postes en logopédie et psychomotricité.
- Accepté à l'unanimité l'attribution des congés 2022-2023.
- Les membres donnent un préavis favorable pour que cette élève puisse terminer sa 8H à l'école primaire de La Neuveville.
- Les membres donnent un préavis favorable pour que la commune de La Neuveville prenne en charge les coûts de l'abonnement pour un montant de 330.-.
- Accepté à l'unanimité la réduction du pensus de Mme Lanz.
- Accepté à l'unanimité la continuité du projet pilote avec trois ou quatre semaines d'ouverture de l'EJC durant les vacances.

Avril

25.04.2022

- Accepté à l'unanimité des commissionnaires présents, l'engagement d'une candidate pour un poste de 16 leçons au minimum pour un CDD d'une année en 5-6H.

Mai

10.05.2022

- Accepté à l'unanimité le procès-verbal du 15.03.2022
- Accepté à l'unanimité l'engagement d'une enseignante en 7-8H.
- Accepté à l'unanimité le congé non-payé d'une enseignante.
- Accepté à l'unanimité le passage d'un contrat de CDD en CDI pour une enseignante.

Juin

21.06.2022

- Les procès-verbaux du 25.04.2022 et du 10.05.2022 sont acceptés à l'unanimité des commissionnaires présents.
- Le renouvellement des 15 contrats d'enseignants sont acceptés à 6 voix et 1 refus.
- Présentation du contrat d'engagement de tous les enseignants status différents si leçons facultatives, selon documents joints. Ce document avec ces modifications est accepté à l'unanimité des commissionnaires présents.
- Présentation de REVOS Cahier des charges des enseignants spécialisées, logopédistes, psychomotricien-ne-s, selon documents joints – décision. Les cahiers des charges sont acceptés à l'unanimité des commissionnaires présents

Septembre

05.09.2022

- Le procès-verbal du 21 juin 2022 est accepté à l'unanimité.
- Mme Lehnherr propose pour l'année scolaire 2022-2023 de fermer l'EJC le vendredi avant les vacances, selon l'horaire suivant : à 17h00 avant Noël et 18h00 pour les autres après-midis. Ces fermetures sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

Novembre

15.11.2022

- Le procès-verbal du 5 septembre 2022 est accepté à l'unanimité.
- Accepté à l'unanimité le préavis que Mmes Burkhalter et Lehnherr aient la double signature pour représenter la commune et que la commune ait les comptes à disposition à la fin de l'année civile.
- Accepté à l'unanimité la formule d'avoir une classe 5H et deux classes en 6H en 2023-2024.
- Accepté à l'unanimité de déléguer le choix du futur (e) enseignant (e) pour un engagement du 1er février 2023 – 31 juillet 2023 à Mmes Glatz et Burkhalter et de pouvoir l'engager si l'entretien devait bien se passer.
- Accepté à l'unanimité le paiement du manque à gagner de 560.- à une enseignante pour avoir suivi une formation.

Ecole primaire

Changements pédagogiques :

La baisse importante des effectifs prévue jusqu'en 2027, ne permettant plus de satisfaire les exigences cantonales sur les effectifs de classes, 2 classes du cycle I ont été fermées à la rentrée 2022. C'est donc un cycle élémentaire de 1^è à 4^è Harmos qui a été dissous.

Ces fermetures de classes ont permis de questionner le fonctionnement en cycle élémentaire au cycle I et de réorganiser les espaces et les classes afin de convenir enfin aux prescriptions cantonales en matière d'aménagement des locaux en cycle élémentaire. Ainsi, les 3 cycles élémentaires composés chacun d'une classe de 1^è-2^è et d'une classe de 3^è-4^è sont maintenant contiguës et peuvent disposer d'un espace commun d'enseignement aux 2 classes. Les élèves ne doivent plus se déplacer entre les leçons et les bâtiments, ils sont encadrés par une équipe pédagogique stable qui les suit de la 1^è à la 4^è.

De plus, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'enseignement spécialisé qui englobe maintenant en plus du soutien pédagogique, la logopédie – orthophonie et la psychomotricité a nécessité l'engagement de 3 thérapeutes pour notre école ; à savoir 2 logopédistes et 1 psychomotricienne.

Ces deux nouveaux services (logopédie et psychomotricité) ont nécessité l'aménagement de salles dévolues à ces activités bien distinctes qui se trouvent maintenant dans le bâtiment « C ».

Les classes de 5è-6è ont été réunies sur le même étage, dans le bâtiment « A » (Collonges). Les classes de 7è-8 se trouvent dans le bâtiment « C » (ancien bâtiment).

La collaboration entre le conseil de parents et le corps enseignant fonctionne bien.

L'élaboration d'une charte de notre école en collaboration avec les différents acteurs (enseignants, personnel école et EJC, élèves) a été finalisée.

Corps enseignant et personnel :

Le corps enseignant se compose de 23 personnes pour les 14 classes que compte l'école, et 9 personnes qui soutiennent le corps enseignant dans le cadre de l'enseignement spécialisé.

Une secrétaire travaille à raison de 30% afin d'assurer les tâches de l'école primaire et enfantine ainsi que celles de la Commission « Instruction & Jeunesse ».

La conciergerie représente 250 % repartis entre le chef-concierge, M. Sylvain Ménétrey à 100 %, un autre concierge à 100% et l'entreprise Pikobello qui assume le 50 % restant.

Cours de perfectionnement :

En plus des cours de formation continue à l'interne obligatoires liés aux nouveaux moyens d'enseignement, de nombreux enseignants suivent des cours de perfectionnement à choix, durant leur temps de non-enseignement. De plus, au cours de l'année scolaire 2021-2022, 4 après-midis de formation continue à l'interne ont été organisés dont 2 sur le thème de l'harmonisation des objectifs d'apprentissage, par domaine et par cycle, 1 sur la prévention et sécurité en cas d'incendie et 1 sur la préparation des entretiens Ecole-Famille.

Effectif des élèves :

Au 15 septembre 2022, l'école primaire et enfantine comptait un total de 274 élèves. Les élèves de l'école sont repartis en 14 classes.

Passage au collège :

Les orientations des élèves en vue de leur passage au secondaire I n'ont fait l'objet d'aucun recours auprès de l'Inspectorat de la part des parents.

Classe spéciale de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse :

En raison de l'absence de placement d'élève de notre école, par le SPE dans cette classe depuis 2 ans, les 8 leçons de soutien de l'école primaire de La Neuveville attribuées à la Communauté scolaire du Plateau de Diesse ont été réattribuées à l'école primaire de La Neuveville, à la rentrée 2022. La classe a été dissoute. Il n'y'aura dorénavant plus d'élèves de La Neuveville qui fréquentera cette classe au Plateau.

Cours d'éducation sexuelle :

Ces cours de 2 x 2 leçons ont été dispensés aux élèves de 3ème, 6ème et 8ème.

Tous les élèves concernés ont participé aux leçons.

Médiation culturelle

Le Grand Jardin des neuvevillois (GjdN)

Accompagnées par l'association Usinesonore et la troupe de théâtre Utopik Family, toutes les classes de l'EPLN ont participé durant plusieurs mois (mars-juin 2022) à la préparation d'un spectacle en plein air. Dispersées dans toutes la Ville ces créations théâtrales, musicales et de danse ont été encadrées par des artistes d'horizons divers. Le samedi 8 juin 2022, après près de quatre mois de travail, le public a pu découvrir les créations artistiques des élèves. Cet événement scolaire, clôturé par une parade musicale des élèves, des artistes et des membres du personnel de l'EPLN a ouvert le festival d'Usinesonore.

Mimosa / spectacle et médiations

Cet événement culturel qui a été repoussé à plusieurs reprises durant la période Covid a été réalisé dans le courant du mois de septembre 2022. A la salle des Epancheurs de La Neuveville, les élèves ont d'abord assisté à un spectacle abordant le thème du harcèlement scolaire. L'artiste, Mme Florence Balvay a écrit et interprété seule, le spectacle proposé. Dans un second temps, chaque classe dès la 3H a suivi une médiation de 2 leçons avec Mme Balvay. Ce temps a postérieurement du spectacle a permis de reprendre le thème du harcèlement et de l'aborder au travers de différentes activités. Une manière de sensibiliser les enfants à de possibles situations vécues et aux actions à mener en cas de harcèlement.

Contrôle médical :

Il a été effectué par Mme Denise Bloch. Selon les nouvelles directives du canton, les élèves de 2ème et 6ème année y ont été soumis.

Contrôle dentaire :

Tous les élèves qui ne sont pas traités par un dentiste privé ont été soumis à un contrôle par le dentiste M. Ehle ou chez Art Dental, selon le choix des parents. L'organisation a été effectuée par Mme Daetwyler, qui a aussi supervisé le brossage par une assistante dentaire des dents au fluor régulièrement fait dans toutes les classes.

Contrôle des poux :

Le contrôle des poux a pu se dérouler après les vacances de printemps et d'automne. Ainsi, une infirmière du service des soins à domicile contrôle les cheveux de chaque enfant qui la reconnaissent. Si des lentes sont remarquées, l'enfant rentre à la maison. Depuis la mise en place de ce contrôle, les élèves ont moins de poux selon l'infirmière du SMAD.

Camps :

Les camps ont pu se dérouler à nouveau. Ainsi, les 2è ont passé une nuit à Lignièrès, les 3è-4è, 2 nuits entre Lignièrès, Cudrefin et Mont-Soleil, les 5è entre les Rasses et les Prés d'Orvin, les 6è en camp de ski à La Lenk, les 7è et 8è à Leysin.

Informatique :

Les nouveaux outils numériques et informatiques sont investis par les enseignants et facilitent la coopération et le développement de leurs compétences et de celles de leurs élèves. Le site internet de l'école facilite également la visibilité et la communication avec l'extérieur.

Bâtiments scolaires :

Une signalétique a été posée sur les bâtiments afin d'orienter les personnes sur l'organisation des espaces.

Un projet d'aménagement des espaces extérieurs est en cours depuis le mois de février 2022. Après avoir construit un groupe de travail interne et développé un projet de réaménagement de notre environnement extérieur, un paysagiste spécialisé dans la biodiversité a été mandaté pour nous soutenir dans sa réalisation qui s'étend de 2022 à 2026. Jusqu'ici, plusieurs travaux tels la plantation d'arbres, d'arbustes, d'une cabane en saule ou encore la pose d'un bac à sable ont été réalisés. Chaque étape du projet est soutenue par les élèves et les enseignants. Ainsi, les enfants mettent la main à la pâte lors des travaux et sont également sensibilisés à l'entretien de ces nouvelles plantations. Une collaboration avec le Parc Chasseral s'est mise en place, l'idée étant de sensibiliser les enseignants à l'utilisation de ce nouvel environnement dans leurs pratiques pédagogiques. Comme mentionné, ce projet s'étend sur plusieurs années et de belles activités sont encore attendues.

Les corridors du bâtiment c ont été repeints.

Tous les éléments à corriger en lien avec le rapport de l'AIB ont été corrigés. L'utilisation des corridors du bâtiment « A » a été optimisée, des rampes de protection des escaliers ont été surélevées pour augmenter la sécurité.

Concernant la chaleur dans les classes en été dans le bâtiment « A », des filtres UV ont été posés sur les fenêtres situées à l'est du bâtiment.

Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)

Mission et chiffres

La mission de l'EJC est d'accueillir les enfants avant et après la classe, d'assurer l'encadrement pendant le repas de midi, d'organiser des activités périscolaires en lien avec le développement de l'enfant et d'offrir un soutien aux devoirs scolaires.

L'EJC du Signol'air a entamé sa treizième année de fonctionnement en août 2022 et accueille les enfants d'environ 80 familles neuvevilloises. Durant l'année scolaire 21-22 (qui s'est terminée en juillet 2022), environ 115 enfants étaient inscrits au Signol'air. Depuis la nouvelle année scolaire, qui a débuté en août 2022, environ 123 enfants y sont inscrits. La différence d'enfants est de 8 pour cette nouvelle année scolaire 22-23. A noter qu'une augmentation des fréquentations au module du repas de midi du lundi, mardi et jeudi est perceptible.

Nombre de repas distribués

Quelques 260 repas sont en moyenne servis hebdomadairement.

Enfants

De janvier à août 2022, aucun enfant n'a nécessité un encadrement 1.5, c'est-à-dire un encadrement « particulier ». Il en est de même depuis la rentrée d'août 2022. En effet, bien que plusieurs enfants nécessitent un encadrement adapté à des besoins spécifiques, aucun intervenant externe n'est nécessaire pour les encadrer. Ainsi, le soutien cantonal d'encadrement 1.5 n'est pas utilisé.

Une étroite collaboration avec les familles est visée. En cas de besoin, des rencontres avec les parents, l'enfant, la direction ainsi qu'un membre de l'équipe éducative sont organisées.

Encadrement

L'encadrement est de qualité pédagogique élevée au sens des directives cantonales (plus de 50% du personnel possède une formation dans le domaine de l'enfance). L'équipe, au nombre de 12 personnes, est constituée d'une directrice pédagogique à 30 %, de trois assistantes socio-éducatives (une est occupée à 70%, une à 50% et une à 50% dans l'éducatif et 20% au secrétariat), de deux auxiliaires assistantes socio-éducatives (une à 70%, une à 60% dans l'éducatif et 10% à la cuisine) de trois enseignantes à 13 %, d'un auxiliaire de restauration à 40 % et d'une secrétaire à 20%. Cette année scolaire 22-23, 5 personnes (dont deux enseignantes des devoirs accompagnés) viennent renforcer l'équipe de manière régulière lors de trois modules du repas de midi.

Un nombre élevé d'inscriptions lors des repas de midi, notamment les lundis et mardis midi où nous comptons jusqu'à 80 enfants, a impliqué la répartition des enfants sur deux sites. Les élèves de 1-2e ainsi qu'une partie des 3-4e mangent dans les locaux du Signol'air pendant que les autres enfants, dès la 4e, rejoignent l'Aula de l'Ecole Primaire. Cette mesure a été nécessaire pour des questions d'espace, de qualité d'encadrement et de bruit. L'équipe éducative est ainsi renforcée lors de ces modules.

Les repas sont toujours assurés par la cuisine du Home Montagu avec qui une étroite collaboration est entretenue. Des retours téléphoniques hebdomadaires sont convenus afin d'affiner les menus proposés en lien à l'appréciation de ceux-ci par les enfants.

L'entretien du bâtiment est assuré par les concierges de l'école primaire avec qui une excellente collaboration est entretenue.

Devoirs accompagnés

Dès la rentrée scolaire 22/23, près de 39 enfants se sont inscrits aux devoirs accompagnés qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis pendant toute l'année scolaire. Ce module est dispensé par trois personnes. Les enfants sont répartis par groupes d'âge et les trois enseignantes collaborent étroitement entre elles. Au semestre, elles effectuent un point avec les parents afin de maintenir un lien et d'évoquer d'éventuelles pistes si nécessaire.

Activités

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe éducative de l'EJC met en place des ateliers récréatifs favorisant la découverte et la curiosité de l'enfant, des animations pédagogiques renforçant les

apprentissages scolaires, l'aménagement d'espaces ludiques permettant les interactions sociales, des temps de sortie pour développer la connaissance de l'environnement.

En 2022, une fête d'été a été organisée par l'équipe. Après un spectacle de marionnette animé par une professionnelle, enfants et parents ont été conviés pour un apéro dans le jardin de l'EJC.

Un lien intergénérationnel a été remis en place après son arrêt durant la période Covid. De manière ponctuelle, environ une fois par mois, quelques enfants se rendent au Home Montagu pour y faire une activité avec les pensionnaires. En décembre 2022 ils ont par exemple participé à la confection de biscuits.

Un projet de fin d'année visant à décorer des vitrines de la Ville a été organisé par l'équipe pédagogique. 4 vitrines de La Neuveville ont été décorées avec les créations des enfants. (Coiffure Patricia, Office du Tourisme, Boucherie Junod et vitrine le long de la Grand-rue).

Nouveau Logo et site internet

Après avoir retravaillé le logo et la signalétique du Signol'air, le site internet du Signol'air a été remodelé avec la graphiste Cédrine Honsberger, Atelier Pomm'C. Le site renseigne notamment sur les horaires, les modalités d'encadrement, les règlements, les menus de la semaine, etc. Un blog permet de déposer des photos et d'y partager des expériences, activités vécues par les enfants.

EJC durant les vacances

Un autre projet débuté en avril 2021 et qui s'est poursuivi tout au long de l'année civile 2022 est celui de l'EJC durant les vacances. Coordonné par Jennifer Hofstetter, assistante socio-éducative, il vise à ouvrir l'EJC lors de 4 semaines de vacances scolaires. Les activités proposées sont très variées (patinoire, sortie en bob, accrobranche, confection de cosmétiques, initiation à la poterie, à la céramique, visite de musée, balade en nature, etc.). Cette offre très appréciée des enfants permet aux parents de mieux concilier vie professionnelle et familiale. Jusqu'ici les retours sont très positifs et l'offre « EJC durant les vacances » se poursuivra dans le temps

Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)

Introduction

Le Centre Animation Jeunesse est un lieu d'accueil convivial dédié aux jeunes de La Neuveville, du Plateau de Diesse et de Nods. Les jeunes peuvent accéder librement aux locaux pendant les heures d'ouvertures. Les jeunes viennent au CAJ pour se rencontrer, profiter des installations et passer un moment ensemble. L'équipe d'animation assure le bon fonctionnement du centre et est disponible pour les jeunes qui le fréquentent. Les jeunes ont ainsi la possibilité d'être en contact avec des adultes responsables en dehors des milieux scolaires et familiaux. En plus des accueils libres, nous sommes à disposition des jeunes pour les conseiller et les orienter selon leurs demandes et nous offrons également un soutien à l'orientation professionnelle.

Le CAJ est ouvert du mardi au vendredi les après-midis et les vendredis en soirée ainsi que parfois les samedis soir. Pendant les vacances scolaires les horaires sont adaptés et le centre d'animation propose diverses activités en plus de l'accueil libre. Nous sommes le seul centre de jeunesse du Jura et du Jura Bernois à être ouvert tout au long de l'année sans interruption. Les jeunes de la région bénéficient ainsi d'un lieu d'accueil et d'animation socioculturelle en continu. Ils sont nombreux à fréquenter le CAJ et à participer aux activités proposées. Nous avons un programme mensuel et organisons des activités de loisirs, de prévention et des sorties tout au long de l'année.

Les quatre piliers du CAJ

Le CAJ fonctionne selon une approche basée sur 4 piliers principaux : L'accueil libre, les activités au CAJ, les sorties et activités hors mur et la prévention. L'équipe d'animation veille à garder un équilibre et à alimenter les 4 piliers dans le but d'offrir aux jeunes une offre d'animation socioculturelle qui répondent à leurs besoins.

L'accueil libre

C'est l'offre principale du CAJ. Les jeunes peuvent accéder aux locaux librement et sans inscription pendant les heures d'ouvertures. Ils ont la possibilité d'utiliser de nombreuses installations mises à leur disposition et entretenues par l'équipe d'animation. Il y a 6 zones différentes.

Le salon avec des canapés et un minibar, l'espace de rencontre centrale du CAJ. Les jeunes s'y retrouvent, discutent entre eux ou avec l'équipe d'animation, écoutent de la musique, jouent au Ping Pong ou aux fléchettes et consomment toutes sortes de nourritures et boissons à bas prix. Nous offrons également des fruits et du sirop. Le salon est le cœur du CAJ, c'est là que tout le monde passe et que les jeunes se croisent et se rencontrent. La salle a été repeinte cette année par un professionnel et l'équipe d'animation est très satisfaite du résultat et de pouvoir accueillir les jeunes dans un bel espace.

La salle « FIFA », salle de jeux vidéo avec également un écran géant pour projeter des films ou cette année, les matchs de la coupe du monde de football. C'est une salle qui est fréquentée au quotidien par les jeunes pour jouer aux jeux vidéo mais aussi pour s'installer dans un endroit moins exposé au regard de l'équipe d'animation.

L'ancienne salle d'attente est équipée d'un billard, de deux baby-foot et d'un air-hockey ainsi que d'un piano. Les jeunes y font des parties à plusieurs et certains s'exercent au piano lors de leurs passages.

Nous disposons également d'une mini rampe intérieure pour la pratique du skateboard et de la trottinette que les jeunes peuvent utiliser pour pratiquer ces sports freestyle. Nous avons du matériel de protection et le port du casque est obligatoire. L'équipe d'animation propose parfois des cours d'initiations aux jeunes.

Au sous-sol, les jeunes ont accès à une salle de musique bien équipée avec un piano, une batterie, une guitare et une basse ainsi que plusieurs micros. La salle est régulièrement utilisée par les jeunes lors de l'accueil libre pour écouter de la musique et parfois aussi chanter et danser. Un groupe de musique s'est formé l'an dernier, il est composé de jeunes usagers du CAJ. Ils ont un accès au local en dehors de heures d'ouverture, un accord a été signé avec leurs parents comme garants. Ils peuvent ainsi pratiquer la musique avec leur groupe et entretiennent en échange le local. Ils sont aussi à disposition de l'équipe d'animation pour donner un coup de main en cas de besoin. Ce sont quatre jeunes de La Neuveville qui ont entièrement aménagé ce local en 2022. Ils ont pu bénéficier de matériel mis à disposition par Aurèle Louis et Arthur Harsch. Tous les deux s'occupent également de l'entretien du matériel et de la salle.

Les jeunes peuvent aussi profiter d'une salle de peinture au sous-sol pour s'essayer aux graffitis ou à d'autres formes d'art s'ils le souhaitent. Nous organisons ponctuellement des activités découvertes en ce sens. Cette salle est en revanche fermée pendant l'accueil libre et accessible uniquement sur demande. Les jeunes doivent venir avec un projet de dessin avant que nous leur mettions le matériel et la salle à disposition. L'expérience a montré que si nous laissions l'accès libre, les bonbonnes de peinture étaient rapidement utilisées sans avoir un projet. Nous soutenons dès lors les jeunes motivés à développer des idées et dessins sur papier avant d'attaquer le graffiti.

Au 1^{er} étage, nous disposons encore de deux salles, une pour faire des entretiens de soutien ou des discussions avec les jeunes qui le demandent et une qui sera prochainement aménagée en studio de musique électronique et salle de rétro-gaming avec des consoles des années 90 et 2000. La cuisine est aussi parfois utilisée pour préparer des repas.

Les activités au sein du CAJ.

L'équipe organise ponctuellement des activités au sein du CAJ. Nous proposons plusieurs types d'activités et encourageons les jeunes à participer aux offres et à proposer leurs idées pour dynamiser le CAJ. Nous faisons une fois par mois un repas commun, parfois offert par le CAJ, parfois avec une participation de 5.- CHF demandée aux jeunes ou un coup de main à la préparation en échange du repas. Nous avons en général une quinzaine de jeunes qui mangent au CAJ le vendredi soir. Nous organisons également divers tournois comme du Pingpong, Baby-foot, jeux-vidéo FIFA ou billard et air-hockey. A chaque tournoi nous offrons des prix aux vainqueurs, par exemple un bon pour une activité du CAJ ou des bons de consommation au bar.

Nous proposons aussi des moments de discussion entre l'équipe d'animation et les jeunes pour les informer de nos projets en cours et activités prévues, discuter des enjeux actuels du CAJ et de la cohabitation entre les usagers, l'entretien des locaux, la gestion des déchets et toutes sortes de sujets. Nous nous efforçons de proposer aux jeunes de s'impliquer dans la vie du CAJ, de proposer des sorties ou activités, d'avoir une part de décision sur les choix d'aménagement. La participation active des jeunes reste cependant limitée et nous travaillons quotidiennement à les sensibiliser et les mobiliser pour qu'ils fassent vivre le lieu en tant qu'acteur et pas uniquement comme consommateurs d'activités.

Les sorties et activités hors-mur

L'équipe d'animation organise tout au long de l'année des activités externes aux locaux. Nous proposons des sorties ski et snowboard à Grindelwald et à Nods si les conditions d'enneigement le permettent. En 2022, l'équipe d'animation et 5 jeunes ont construit le snowpark du télési de Nods et nous y avons passé quelques jours à donner des cours et entretenir les sauts et les slides installés. De nombreux jeunes ont profiter du snowpark et le télési offre gratuitement les abonnements journaliers pour les jeunes qui nous aident à le construire et à l'entretenir.

Nous organisons également des sorties à Europapark lors des vacances de printemps et d'automne, les jeunes apprécient beaucoup ces sorties et demandent à y retourner chaque année.

Pendant l'été nous proposons une offre d'animation nautique à Saint-Joux avec des canoés et kayaks mis à disposition des jeunes ainsi que des jours de bateau avec bouée tractée et wakeboard. Ces activités nautiques rencontrent un grand succès et ont lieu tout au long des vacances d'été selon les conditions météo.

Nous proposons aussi quelque fois des sorties au skatepark de Bienne et dans d'autres endroits de Suisse, du paintball ou d'autres sorties selon les propositions des jeunes et les idées de l'équipe d'animation.

La prévention

Pendant les accueils libre, l'équipe d'animation est à disposition des jeunes pour discuter et répondre à leurs questions sur tous types de sujets : la sexualité, les relations, la situation scolaire ou familiale, les sorties, les finances, le parcours scolaire et professionnel, etc....

Certains jeunes nous abordent directement ou nous partagent des soucis personnels et nous essayons de leur offrir un espace d'écoute et de conseil adéquat. En cas de besoin nous proposons des entretiens individuels ou collectifs et orientons les jeunes ou les parents de jeunes vers des services spécialisés comme Santé Bernoise par exemple.

L'équipe d'animation est en permanence attentive aux situations des jeunes, lors de l'accueil libre, nous observons les échantillons entre jeunes, sommes sensibles à l'isolement social et aux diverses pratiques des jeunes, notamment en ce qui concerne la consommation de substances psychoactives comme le tabac, l'alcool ou la drogue. Nous effectuons au quotidien un travail de sensibilisation auprès des jeunes à ce niveau. Le fait de pouvoir discuter ouvertement et sans entraves ni tabous avec des adultes permet aux jeunes d'aborder des sujets qu'ils n'oseraient pratiquement pas aborder à l'école ou en famille. Nous offrons dans ce contexte un espace de parole et de réflexion privilégié pour leur permettre de prendre du recul sur leurs pratiques, de se responsabiliser en tant que jeune adulte en devenir et d'être conscient des enjeux qui entourent la consommation de tabac, d'alcool et de drogues, mais aussi de sexualité et de consommation d'écran par exemple.

Nous organisons plusieurs fois par année des ateliers ou des présentations sur les sujets de prévention classiques comme le tabagisme et la consommation de drogues. Nous faisons intervenir des personnes spécialisées dans ce domaine pour donner des informations pertinentes aux jeunes et répondre à leurs questions.

Nous sommes également attentifs et actifs sur les questions de violence, physique mais surtout verbales entre jeunes en particulier. Au sein du CAJ nous nous efforçons de proposer un espace non-violent et sanctionnons les dérives notamment en ce qui concerne les remarques à caractères racistes ou sexistes. C'est un travail difficile et exigeant car les jeunes emploient entre eux un langage parfois très dur et insultant. Ils ont tendance à ne pas reconnaître l'aspect problématique du langage et ce que véhiculent les mots qu'ils expriment. Une difficulté centrale est de permettre un espace de parole libre mais dans le respect des uns et des autres et si possible sans violence.

Un autre aspect important de notre travail de prévention est lié à notre public cible. En effet, les usagers du CAJ ont entre 12-13 ans et 16-17 ans en majorité. La cohabitation entre jeunes de 13 ans et de 17 ans constitue un défi dans le domaine de la prévention car il est clair que les jeunes de 9H n'ont pas les mêmes occupations et préoccupations que les jeunes sortis de l'école obligatoire. Afin de protéger au mieux les plus jeunes, nous intervenons régulièrement auprès des plus âgés pour limiter la consommation de cigarettes aux abords directs du CAJ et nous sommes très vigilants concernant la mise à disposition de produits du tabac ou d'alcool des plus âgés vers les plus jeunes. A ce sujet, nous constatons que l'accès aux produits interdits aux mineurs est très facile dans les commerces de proximité. Nous sommes régulièrement face à des jeunes de 14 à 17 ans qui ont pu se procurer aisément des alcools forts et des produits du tabac bien que la vente soit interdite aux mineurs.

Fréquentation

Le CAJ a vu une hausse de fréquentation importante en 2022 en comparaison avec les années 2020 et 2021 marquées par une baisse de fréquentation et par les mesures sanitaires. De nombreux jeunes de 9H ont commencé à fréquenter le CAJ dès la rentrée d'août et ils ont rapidement pris leurs marques, amenant une nouvelle énergie et une dynamique positive au sein du CAJ. Les plus âgés continuent de fréquenter le centre après les cours ou après leur travail, ce qui amène un mélange des âges entre 12-13 ans et 16-17 ans. Ce mélange d'âge est très riche et donne une diversité au travail de l'équipe d'animation. Nous essayons de proposer diverses activités et des installations adaptées à tout le spectre de notre public cible. En général les accueils libres sont très fréquentés avec jusqu'à 50 personnes qui viennent sur un après-midi les jours d'affluence. Cette fréquentation importante est un indicateur du succès du CAJ auprès des jeunes de la région. Cela implique une charge de travail importante pour l'équipe d'animation tant dans la gestion des espaces du CAJ que dans la régulation des rapports entre les jeunes. En grand nombre, une personne seule le soir n'a que peu de moyen de contrôler l'environnement efficacement. Pour pallier à cela nous engageons régulièrement des jeunes pour nous aider au bar afin de pouvoir nous déplacer dans les divers espaces du CAJ et même dans les alentours du bâtiment si nécessaire. Une personne supplémentaire nous permettrait de compléter un manque de ressources en soirée notamment. Dans l'ensemble, l'équipe d'animation se réjouit du nombre de jeunes qui fréquentent régulièrement le CAJ. La majorité des jeunes vient en effet plusieurs fois par semaine et la fréquentation actuelle est stable avec 30 à 40 habitués et une trentaine de jeunes qui viennent plus ponctuellement. La plupart des activités sont prisées par les jeunes et ils se montrent plutôt satisfaits de ce qui leur est proposé.

Locaux

Le bâtiment de l'ancienne gare offre un environnement exceptionnel pour le centre de jeunesse et les espaces à disposition sont maintenant tous utilisés efficacement. En 2022 des travaux de peinture ont été effectués dans la salle principale par un peintre, nous sommes très satisfaits du résultat. D'autres travaux de peinture ont été effectués avec les jeunes du CAJ pour rafraîchir la cuisine du 1^{er} étage, une salle d'entretien, le couloir et les portes du bureau.

Tous les espaces du CAJ sont désormais utilisés et nous sommes très contents de voir l'aboutissement des efforts de réaménagement des salles fin 2022. Cela fait en effet depuis 2019 que nous nous efforçons de réorganiser les lieux et de remettre en état les différents espaces.

Une nouvelle salle a été remise en fonction au sous-sol en 2022 : la salle de musique. Avec du matériel fourni en grande partie par Aurèle Louis et Arthur Harsch et surtout avec leur collaboration ainsi qu'avec un groupe de jeunes motivés, la salle a été repeinte, l'isolation phonique remise en état et les divers appareils de musique installés. Les jeunes du CAJ peuvent ainsi bénéficier d'une belle salle de musique amateur avec du matériel de qualité. Un groupe de jeunes s'y exerce régulièrement et les autres usagers du CAJ s'essayent parfois aussi à la musique.

L'état général du bâtiment est une source d'inquiétude. Plusieurs fissures sont apparues ou se sont agrandies cette année et le bâtiment est désormais surveillé par une entreprise mandatée par la commune. Nous espérons vivement pouvoir continuer nos activités au sein de ce lieu emblématique de La Neuveville. L'emplacement est en effet idéalement situé sur un point de passage logique des jeunes. La centralité du lieu offre un espace attractif et sécurisé pour les adolescents de la région. Nous contribuons également à réguler un peu les activités autour de la gare pendant nos heures d'ouverture, en particulier en soirée.

Projets, collaborations et partenaires

L'équipe d'animation entretient des relations avec de nombreux partenaires dans le domaine de la prévention et l'animation. Nous avons participé à plusieurs projets communs en 2022.

Le Saint-Joux Festival a été la grande manifestation de 2022 à La Neuveville et le CAJ a apporté son expertise dans plusieurs domaines et surtout proposé des animations pour les enfants et les jeunes tout au long de la semaine. Ces offres de loisirs ont été très appréciées des familles et toutes nos activités ont connu un grand succès lors de cette manifestation. La participation à l'évènement a aussi été l'occasion de renforcer les contacts et la collaboration avec les services de la voirie et les services industriels. Nous avons aussi développé notre réseau et nos échanges avec les associations locales. Le bilan général est pour le CAJ très positif et de nombreux jeunes ont aidés l'équipe d'animation à la réalisation des activités proposées. Cette dynamique a été très constructive et a entraîné un élan de la part de plusieurs jeunes à fréquenter le CAJ par la suite. Ils sont très preneurs de ce genre de manifestation et ont pu prendre une part active à de nombreux niveaux (préparation, animations, nettoyage, sécurité, musique). En résumé la participation à cet évènement a fortement contribué au rayonnement du CAJ pour la région et à conforter une bonne réputation dans le domaine des offres d'animations socioculturelles.

Nous collaborons également étroitement avec les membres de l'association PROPAJ qui regroupe les animateurs et animatrices des centres de jeunesse du Jura et du Jura Bernois. Cette année, nous avons organisé un événement multisport à Saint-Joux en juin pour une trentaine de jeunes de quatre centres différents. Nous avons également participé à une formation sur les réseaux sociaux organisée par l'association et nous pouvons en tout temps solliciter nos collègues pour les problématiques rencontrées au CAJ. Nous avons fortement bénéficié de la collaboration avec des autres centres de jeunesse concernant l'élaboration du programme d'exploitation du CAJ pour la période 2023-2026.

Nous collaborons aussi avec divers acteurs de la prévention comme Cool and Clean, La Croix Bleue et Santé Bernoise. Nous entretenons en outre des contacts réguliers avec les écoles, le Conseil des Parents et quelques sociétés locales comme le FCLNL, l'association Pumptrack, le télésiège de Nods ou Attraxion. Cette année 2022 a été une année de rapprochement avec le service de la voirie qui nous met à disposition des véhicules pour du transport de matériel et ponctuellement des ressources pour nos événements. Nous apprécions beaucoup cette collaboration au sein de la commune et entretenons de très bons contacts avec les employés de ce service.

.

Communauté scolaire du Collège du district

Autorités scolaires

La commission scolaire :

Présidence : Mme Laure Glatz La Neuveville

Vice- Présidence : M. Ulrich Knuchel Lamboing

Membres :

Mme Alexia Lecomte	Lamboing
Mme Caroline Frésard	La Neuveville
Mme Nathalie Vermot	Prêles
M. Jean-Steve Meia	La Neuveville
Mme Sophie Bucciarelli	La Neuveville
Mme Christiane Botteron	Nods

La secrétaire : Mme Sarah Stauffer Nods

Mme Catherine Favre Alves a remplacé Mme Alexia Lecomte dès le 1er janvier 2022.
Mme Sophie Bucciarelli a remplacé Mme Mathilde Ram-Zellweger dès le 1er août 2021.
Mme Natacha Perrinjaquet a remplacé Mme Christiane Botteron dès le 1er janvier 2022.

Le caissier : M. Didier Honsberger La Neuveville

Les vérificateurs des comptes :

Entreprise Soresa.

Le personnel enseignant :

▪ Monsieur Christophe Gutzwiller	littéraire	directeur
▪ Monsieur Jacques Diacon	scientifique	vice-directeur
▪ Madame Anne Baeriswyl	scientifique	
▪ Monsieur Joël Bélizaire	scientifique	
▪ Monsieur Kevin Boder	travaux manuels	
▪ Monsieur Cyril Borel	enseignant secondaire	
▪ Monsieur Julien Ehrensperger	musique	
▪ Monsieur Jean-Marc Elmer	littéraire	
▪ Madame Céline Frick	littéraire / médiatrice	
▪ Madame Stéphanie Jeannerat	littéraire	
▪ Madame Carline Kânel	enseignante spéc.	
▪ Monsieur Mathieu Läderach	économie familiale	
▪ Monsieur Cédric Magnin	généraliste	
▪ Madame Héloïse Marti	scientifique	
▪ Madame Isabelle Membrez	enseignante secondaire / médiatrice	
▪ Madame Anne Marie Moix Colbois	scientifique	
▪ Madame Alicja Mroczkowska	musique + anglais	
▪ Madame Corinne Noirjean	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Antoine Petitjean	scientifique	
▪ Madame Jane-Lise Ramseyer	économie familiale	
▪ Madame Catherine Rossel Roos	scientifique	
▪ Monsieur Quentin Sauthier	littéraire	
▪ Madame Myriam Schmoll	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Ralph Schweingruber	littéraire	
▪ Madame Noémie Stauffer	éducation visuelle	
▪ Madame Cristina Sunier	enseignante littéraire	
▪ Madame Stéphanie Sunier	institutrice	

Les concierges :

Monsieur Romain Lachat
Monsieur Yannick Steiner

Concierger responsable
Concierger

Les travaux effectués :

- Installation nouveaux stores nord et est
- Changement vase d'expansion chauffage
- Installation d'un éclairage de secours
- Mise aux normes AIB
- Installation d'une table de pique-nique pour les enseignants et les élèves
- Changement des écrans de projection pour Beamer
- Rénovation complète de l'ascenseur

Les élèves :

Effectifs au 16 août 2021 :

Par localité

Localité	Total
La Neuveville	104
Diesse	12
Lamboing	15
Nods	31
Prêles	34
Ligerz	1
Douanne	2
Total	199

Le choix professionnel des élèves de 11^e année :

Voies de formation 2022-2023

12 CFC dont :

Employé de commerce dans les télécommunications, une pâtissière à Zermatt, charpentier, coiffeuse, dessinatrice en construction microtechnique, assistante en pharmacie, dessinateur en construction microtechnique, horlogerie, électronicien, micromécanique au lycée technique Bienne, électronicien, informaticien et automaticien au CEFF St.-Imier.

31 gymnase

8 ESC La Neuveville, dont 6 filière CFC et 2 filière maturité

4 ESC Bienne, 3 Filière CFC + matu Prof monolingue et 1 filière CFC + matu Prof bilingue.

9 EMSP Moutier, dont 3 arts visuels, 2 pédagogie, 3 santé,

4 12e année App. Bienne.

2 Ecole d'arts appliqués La Chaux de Fonds

1 séjour linguistique à Los Angeles et Hawaï

1 Ecole le Repuis à Grandson

1 Assistant soins en santé communautaire au Home Montagu

L'information professionnelle dans l'école :

Elle a été assurée par Mme Sunier (élèves de la section G) et par M. Schweingruber (élèves des sections P et M).

En plus de leur tâche d'information, les deux responsables ont organisé les stages et les visites d'entreprises.

Madame Bueno, conseillère en orientation professionnelle, est venue s'entretenir avec les élèves et les parents de 10^{ème} et les élèves de 11^{ème} année.

La visite de l'hôpital de St-Imier a été annulée.

La visite du salon de la formation a eu lieu à Delémont pour les classes 9^e et 10^e.

Circuit des métiers au CEFF industrie le 18 novembre 2021.

Les promotions :

1^{er} semestre

Parmi les 74 élèves du Collège évalués à la fin du 1^{er} semestre (11^e), on a enregistré

- 5 progressions d'un niveau
- 1 descente d'un niveau
- 71 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 3 élèves ne les ont pas remplies
- 2 élèves ont été promu dans une section supérieure
- 1 élève a été rétrogradé dans une section inférieure

2^{ème} semestre

Parmi les 194 élèves du Collège évalués à la fin du 2^e semestre, on a enregistré

- 11 progressions d'un niveau
- 15 descentes d'un niveau
- 178 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 16 élèves ne les ont pas remplies
- 2 élèves ont été promus dans une section supérieure
- 3 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure

Les admissions des 9^{èmes} :

Répartition par classes

Section pré-gymnasiale (P) :	29
Section moderne (M) :	32
Section générale (G) :	6

Répartition par niveaux

	Français			Allemand			Mathématiques		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Nombre d'élèves	27	33	7	36	26	5	25	29	13

25 changements de niveau et de section vers le haut ou vers le bas entre février et juin.

Les contacts avec les parents :

Les maîtres de classe ont proposé des entretiens avec les parents au cours de l'année.

Une séance a été spécialement organisée à l'intention des parents des élèves de 10^{ème} année par les deux responsables de l'information professionnelle.

De nombreux autres entretiens ont eu lieu au cours de l'année scolaire pour résoudre des problèmes scolaires ponctuels, soit à la demande des parents, soit à celle des enseignants.

La séance d'information pour permettre aux parents des élèves de 8^e de faire connaissance avec le Collège n'a pas été organisée en juin en raison du Coronavirus, mais le 25 août 2021.

La médiation :

Les médiatrices, Mesdames Céline Frick et Isabelle Membrez ont fonctionné durant cette année scolaire 2021-2022.

Organisation :

Les pourcentages attribués par la DIP pour la médiation scolaire ont été largement utilisés. Les deux médiatrices ont des heures de permanence mais leur travail se fait principalement selon l'arrivée de cas.

Collaboration :

La collaboration avec la direction ainsi qu'avec les collègues a été bonne. Celle avec le réseau social (psychologues, le SPE, office des tutelles, planning familial, Santé bernoise, police cantonale), ainsi que la collaboration et la supervision avec les autres médiateurs fonctionne bien.

Locaux :

Une nouvelle salle de médiation, plus petite, a été aménagée au sein du collège, ce qui permet aux médiatrices de rencontrer les élèves dans de bonnes conditions. Après quelques essais, l'isolation phonique a été jugée suffisante.

Présentation :

La soirée d'information pour les parents des élèves de 8e a eu lieu le mercredi 25 août 2021, alors que les élèves étaient donc déjà en 9e.

Celle pour les parents des actuels 8e a eu lieu le 8 juin, mais à la suite d'un problème de communication au sein de l'école primaire de La Neuville, seuls les parents des élèves du Plateau étaient présents. Une seconde séance a donc dû être agendée le 22 juin.

Dans les classes de 9e, les médiatrices ont fait une présentation complète de la médiation en début d'année scolaire.

Dans les classes de 10e et 11e, les médiatrices ont rappelé les avantages de la médiation et encouragé les élèves à demander de l'aide sans attendre dans les premières semaines de la rentrée d'août 2021.

Cas rencontrés :

Les cas de médiation ont été très divers. Les disputes entre élèves restent les plus nombreuses. Certains élèves sont angoissés et manquent de confiance en eux, se sentent jugés ou se font insulter, d'autres ont besoin de parler de ce qu'ils vivent en classe. Certains élèves sont démotivés et d'autres n'arrivent pas à trouver leur place au sein de la classe ou mentionnent des tensions avec un•e enseignant•e.

Certains font face à des difficultés plus personnelles, en lien avec leurs relations familiales et la problématique de l'identité sexuelle a été plusieurs fois abordée. Les échanges sur les groupes WhatsApp, bien qu'ils appartiennent à la sphère privée, peuvent avoir des répercussions sur les élèves et sont donc parfois traités en médiation également. Le thème du respect de la différence a été abordé dans les classes de 10e.

Au total, plus d'une centaine d'entretiens ont eu lieu à ce jour.

Les médiatrices remercient tous leurs collègues, qui ont été très indulgents et compréhensifs lorsqu'elles venaient les déranger durant les leçons pour parler aux élèves. Il n'a malheureusement pas toujours été possible de les informer à temps d'une médiation durant les leçons. Il n'est pas toujours possible non plus d'évaluer la durée des entretiens.

Elles tiennent ici à s'excuser pour les dérangements occasionnés.

Ressources :

7 séances de supervision entre les médiateurs et une psychologue ont eu lieu durant l'année scolaire, dont 3 sur Zoom. Merci à Anne Marie Colbois de nous avoir ouvert la salle virtuelle de discussion.

Nbre d'élèves :

Environ 40 élèves du Collège ont participé au minimum une fois à une rencontre avec les médiatrices de manière individuelle ou en petit groupe.

- Prévention :*
- 9e : prévention tabagisme de FG, diversité sexuelle a normalement lieu en 9e mais sera exceptionnellement déplacé en 10e dangers liés à internet par la police bernoise : en cours de mise sur pied.
 - 10e : violence et harcèlement, Film "Le silence de la peur" et le court métrage "Fais passer".
 - 11e : information sexuelle par Santé bernoise.
prévention de l'alcoolisme par AA (Alcooliques anonymes)
aucun élève n'a souhaité participer à la visite du Planning familial
visite de l'exposition « Plus forts que la violence » sur la violence domestique
- Toutes les classes ont eu une prévention sur la pédopornographie en visionnant un reportage de Mise au Point sur les nues, proposé par Anne Baeriswyl.

Le Conseil des Parents :

Pour sa 22e année d'existence, le Conseil des Parents a été présidé par Monsieur Daniel Pazos. Ses membres ont profité des séances de parents pour procéder à l'élection d'un représentant et d'un suppléant par classe qui ont constitué le Conseil des Parents pour l'année scolaire 2021-2022.

- Il a désigné les personnes chargées de présenter le Conseil des Parents lors des séances de 9e, 10e et 11e convoquées par le Collège.
- Il a été régulièrement informé de la vie de l'école par le directeur.
- Un stand a été tenu au Pavillon Gréville pendant la journée de Cave en cave pour le financement des camps de 11e.
- Le CdP a mis sur pied une nouvelle organisation pour "l'after-promotion".
- Le CdP a invité Santé Bernoise à l'assemblée de parents de 9e et 10e avec le thème : « Les identités sexuelles ».
- Commission scolaire : Mme S. Robin-Petermann.

Services d'hygiène

Rapport du Dr Jules Etienne, médecin scolaire

Service médical scolaire :

Les examens scolaires ont eu lieu auprès de deux classes de 10e année à trois dates différentes. Les 24 élèves ont été contrôlés selon les directives de médecine scolaire du canton de Berne.

Vaccinations :

Nous avons effectué des vaccinations au mois d'avril, qui seront suivit par des rappels correspondants au mois d'octobre de cette année. Néanmoins au vu de l'année spéciale avec l'épidémie de Covid-19, je n'ai pas été sollicitée pour des interventions spécifiques à cet égard.

Le dentiste scolaire :

(Rapport de Madame Sarah Stauffer, responsable du service dentaire)

Le contrôle dentaire annuel a eu lieu le 9 novembre 2021.

Aucun brossage au fluor n'a été effectué dans les classes en raison du Coronavirus.

Mercredi 19 janvier 2022, leçons d'information sur le brossage en 9e et de prophylaxie dentaire en 10e ont été données par Madame Céline Oppliger, hygiéniste dentaire.

Culture, Loisirs et Sport :

Spectacles, conférences et concours

- Le médiateur de bus est passé le 24 août 2021 au Collège.
- Santé bernoise est passée les 29 août et 6 septembre 2021.
- La journée du lait du 13 novembre 2021 a été annulée.
- Le concours des jeux mathématiques a été organisé en décembre.
- La prévention sur l'alcoolisme a eu lieu le 19 mai 2022.

- 19 élèves ont participé à la demi-finale suisse en mai 2022 des Jeux Mathématiques et logiques.
- La chorale s'est produite au Cheval Blanc le 9 juin 2022.
- L'exposition des Projets individuels a eu lieu le 20 juin 2022.
- Deux ateliers court-métrages ont été mis sur pied en collaboration avec le FFFH.
- 11e, rencontre avec deux joueurs de Basket en anglais suivie d'une entrée à un match de basket de Union Neuchâtel.
- 56 élèves ont participé au Triathlon le 29 juin 2022.
- La vitrine de l'office du tourisme a été décorée par les élèves du Collège à l'occasion de la Fête du Vin.
- Une classe de 11e a participé au concours Mathématique sans frontière.
- Journées OSAR organisées par le RES.

Les sports et les excursions

- Le match de volleyball maîtres-élèves en juin.
- Journée de jeux à Saint-Joux.
- Différentes visites culturelles avec les 9e et les 10e.
- Excursion pédestre au bord du lac de Bienne.

Divers

- Plusieurs classes de français ont visité la Bibliothèque des Jeunes.
- 62 élèves ont participé à la journée « Futur en tous genres ».
- Le ramassage du papier a eu lieu le 5 mai 2022.

Les camps de ski :

Ils ont eu lieu du 14 au 18 février 2022 :

11PM2, 11PM3	Morgins
11PM1 + 11MG	Saas-Grund
10PM1	Le Châble
10PM2 + 10MG	Verbier
9PM1 +9PM2	Mürren
9PM3 +9MG	Grimentz

183 élèves ont participé aux camps, 6 sont venus à l'école et ont pratiqué des activités spéciales ou sont allés en stage professionnel.

Total des dépenses (avec indemnités moniteurs J+S)	71'376.60
Total des encaissements (avec subv. J+S)	50'961.50
Prix moyen par élève	390.04
Prix demandé aux élèves	210.00
Subventions communales	20'415.10

Les demandes de réductions présentées par les parents se montent à Fr. 520.-

La commission a d'ores et déjà décidé de reconduire les camps dans toutes les classes en 2023.

Les camps d'été de 11^e année

11PM1 :	Bellinzone	Mme Membrez et M. Diacon
11PM2 :	Ténéro	Mme Frick et M. Bélizaire
11PM3 :	Colmar	Mme Sunier et M. Petitjean
11MG :	Strasbourg	Mmes Rossel et Sunier

Classes	Effectif	Coût	Prix p. élève
11PM1	21	5'950.30	283.35
11PM2	18	6'450.10	358.30
11PM3	20	7'535.85	376.80
11MG	11	4'962.15	451.10
Totaux	70	24'898.40	355.70

Il est prévu que l'école subventionne ces camps à raison de Fr. 40.00 par élève. Pour les classes à petit effectif – ici 11MG – un soutien supplémentaire est octroyé pour les transports en car. Ainsi, avec le concept de remboursement des élèves, **le soutien effectif de l'école correspond à 2822.75 (40.30 par élève).**

De leur côté, les élèves ont contribué au financement de leur camp à hauteur de Fr. 18250,65 par des ventes, en servant des pâtisseries et des boissons entre La Neuveville et Chavannes lors de la journée de cave en cave, en trouvant ce qu'il était possible de trouver comme ventes en cette période de pandémie. Ce résultat couvre plus des $\frac{3}{4}$ du coût total, ce qui est considérable !

Cette année 2022, malgré la COVID, les camps n'ont pas été modifiés.

La commission scolaire :

s'est réunie à 7 reprises durant l'année scolaire et a accepté à l'unanimité :

- Le procès-verbal du 29 juin 2021.
- Les membres acceptent la décision de 10h de rattrapage avec une lettre aux parents informant d'une dénonciation sans préavis si l'élève devait avoir une seule heure non justifiée et qu'il fasse du travail demandé par ses parents.
- Les membres se prononcent sur un préavis favorable sur le budget et le compte de fonctionnement 2021.
- Les membres acceptent le formulaire 19bis.
- Le procès-verbal du 8 septembre 2021
- Les comptes excursions 11e d'été 2021.
- Les membres acceptent les travaux pour l'ascenseur.
- Les procès-verbaux du 3 novembre et 15 décembre 2021.
- Les membres acceptent les camps de ski 2022 à 6 voix et 1 abstention.
- Les membres acceptent une prime de 1'000.- pour Mme Stauffer.
- Les comptes 2021.
- Le procès-verbal du 19 janvier 2022.
- La reconduction des camps de ski pour 2023 dans la mesure des conditions possibles.
- L'augmentation du prix du camp de ski de 210.- à 215.-.
- Les membres soutiennent la procédure pour le changement de direction à l'interne.
- Les congés 2022-2023 sont acceptés.
- Une modification de l'ordre du jour.
- Le procès-verbal du 9 mars 2022.
- Les contrats en CDD de neuf enseignants pour l'année 2022-2023.
- Les comptes des camps de ski 2021.
- Le changement de luminaires.
- L'installation de 4 distributeurs de protections hygiéniques au Collège.
- Les camps d'été 2022 avec possibilité de se rendre en France / Allemagne sont acceptés à 7 oui et 1 abstention dans la mesure des conditions possibles.
- Les camps de ski 2022 : 4 membres acceptent la démarche et le courrier
- 3 membres s'abstiennent.
- La délégation de compétences dans le cadre de la nomination des logopédistes et psychomotriciennes est acceptée à 7 oui et 1 abstention.
- De donner le travail aux enseignants pour la création du socle pour poser la table extérieure, ainsi que de payer les frais du socle avec les comptes du Collège à 4 oui et 2 abstentions.
- L'exclusion de deux semaines et la prise en charge d'un élève par M. Honsberger sont acceptées à l'unanimité des membres présents.
- Le procès-verbal du 27 avril est accepté à l'unanimité des membres présents.
- Le procès-verbal du 2 juin est accepté à l'unanimité des membres présents.
- un défraiement de 1200.- par année pour un enseignant pour être responsable de l'hygiène de l'économie familiale est accepté à l'unanimité des membres présents.

Les comptes 2020

Ils ont été établis par M. Honsberger, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.
Total des charges à répartir : Fr. 614706.98

Administration générale ; répartition entre les communes :

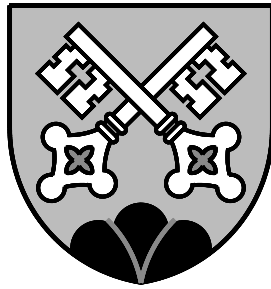
Communes	Comptes 2020	Budget 2020
La Neuveville	404'197.73	374'044.85
Nods	66'682.85	50'088.70
Plateau	143'826.40	152'366.40
Totaux	614'706.98	576'499.95

Traitements des enseignants ; répartition entre les communes :

Ils ont été établis par M. Honsberger, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des traitements des enseignants à répartir : Fr. 1'555'268.50

Communes	Comptes 2020	Budget 2020
La Neuveville	857'802.75	762'000.00
Nods	256'539.15	141'111.10
Plateau	440'926.65	493'888.90
Totaux	1'555'268.55	1'397'000.00



Département des loisirs

- Commission des loisirs
- Bibliothèque
- Ludothèque

Commission des loisirs

Président : M. Aurèle Louis, Conseiller municipal
Membres : Mme Adèle Wingo
Mme Karin Aeschlimann
Mme Sabine Mamie
Mme Stéphanie Von Dach
M. Luca Longo
M. Damien Althaus

Secrétaire : Mme Mélanie Schleiffer

La commission des loisirs s'est réunie 6 fois durant l'année 2022. Elle a étudié divers dossiers et a donné plusieurs préavis au Conseil municipal.

Décisions de la commission des loisirs

- Les ateliers secrets de la Sorcière – Demande de subvention - Décision
- Panneau d'affichage du club de football FCLNL à St-Joux – Demande de subvention - Décision
- Festival Boogie Woogie – Supplément subvention 2022 - Décision
- Passeport vacances – Demande de subvention – Décision
- Art Dialog – Demande de subvention festival Art Dialog 2022 - Décision
- Octante-et-onze – Demande de subvention album EP - Décision
- Kultur parcours culturel – Demande de subvention – Décision
- Art Dialog concert Schlossberg – Demande de subvention - Décision
- Daniel Aeschenbach – Demande de subvention - Décision
- Fusoosh – Demande de subvention – Décision
- Valerio Prospero – Demande de subvention pièce de théâtre – Décision
- France Hamel – Demande de subvention album EP – Décision
- Triathlon – Demande de subvention – Décision
- Debarca'Rock – Demande de subvention – Décision
- Phanee de Pool – Demande de subvention – Décision
- Festival de Boogie Woogie 2023 – Demande de subvention – Décision
- Vincent Bourrut – Demande de subvention livre de photographies – Décision
- Heinz Teutsch – Demande de subvention livre – Décision
- Damien Wenger – Demande de subvention – Décision
- Choeur Jubilate de Bienne – Demande de subvention pour concert Blanche église – Décision
- Gr'Ørch – Demande de subvention – Décision
- Marché artisanaux – Calendrier 2023 – Décision
- Société jurassienne d'émulation section La Neuveville – Demande de subvention - Décision
- Ludothèque – Demande de subvention- Décision
- Noël autrement – Demande de subvention – Décision

Préavis de la commission des loisirs au Conseil municipal

- Motion « Halte aux feux d'artifice » - Préavis favorable au Conseil municipal
- Mérites sportif et culturel – Préavis favorable au Conseil municipal
- Tennis Club La Neuveville – Demande d'augmenter la subvention actuelle de CHF 700.- TTC pour les cours collectifs annuels pour écoliers - Préavis favorable au Conseil municipal
- Box Up – Installation à St-Joux – Préavis favorable au Conseil municipal
- Ludothèque – Demande de subvention de CHF 1'000.- TTC pour l'utilisation gratuite de la salle des sociétés pour les soirées jeux en 2023 - Préavis favorable au Conseil municipal
- LEAC - Contrat de prestation 2024-2027 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Adhésion CarteCulture de Caritas – Préavis favorable au Conseil municipal
- Festival Usinesonore 2022 – Demande autorisation manifestation et de libérer la subvention de CHF 35'000.- TTC (CHF 15'000.- TTC frais communaux CHF 20'000.- TTC au comptant) – Préavis favorable au Conseil municipal
- Demande de libérer le crédit de CHF 19'303.35 TTC à la société Swiss Green SA pour l'entretien annuel des terrains de football à St-Joux – Préavis favorable au Conseil municipal

- Local de l'office du Tourisme – Demande de libérer le montant de CHF 110'000.- TTC pour l'achat du local de Jura bernois Tourisme et demande de libérer le montant de CHF 43'000.- TTC pour les travaux de rénovation – Préavis favorable au Conseil municipal
- Installation d'une exposition de rétrospective photo dans le cadre du festival d'Usinesonore – Préavis favorable au Conseil municipal
- Société de développement (SDN) – Demande de disposer du don de CHF 5'947.- (Taxe de séjour) – Préavis favorable au Conseil municipal
- Bibliothèque régionale de La Neuveville – Demande d'installer 2 boîtes à livres sur l'espace public – Préavis favorable au Conseil municipal
- M. Julien Honsberger - a. Demande d'installer une gelateria mobile et vente de boissons non alcoolisées pour la saison 2022 et demande d'autoriser la location de pédalos, bateaux et autres équipements nautiques de plage pour la saison 2022 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Last Friday 2022 – Demande autorisation manifestations pour les 27 mai, 24 juin et 29 juillet 2022 et demande de donner un préavis favorable à la police cantonale bernoise pour la fermeture de la route traversant la Grand-Rue de 18h00 à 22h00 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête du Vin 2022 – Demande de libérer la subvention de CHF 15'451.25 TTC et de demande débiter les festivités le jeudi 8 septembre de 18h00 – 23h00 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Entreprise TNS – Demande autorisation de manifestation pour un pop-up store à la Gravière le 21 mai 2022 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association des jeunes de La Neuveville – Tournoi de pétanque le 18 juin 2022 à St-Joux – Demande autorisation manifestation – Préavis favorable au Conseil municipal
- Buvette du débarcadère – Demande autorisation de manifestation pour le Debarca'rock festival les 26 & 27 août 2022 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Demande d'autorisation de pose d'un bas-relief historique et d'un panneau informatif par la Société de Développement de La Neuveville en collaboration avec la voirie – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête du Vin– Demande de reconsidération de la décision du Conseil municipal du 16 mai 2022 concernant le début des festivités de la Fête du Vin 2022 – Préavis favorable au Conseil municipal
- FCLNL – Tournoi à 6 du 24-25 juin 2022 – Demande de parcage le long de la rue du Ruveau – Préavis favorable au Conseil municipal
- Société de développement - Fête nationale 2022 – Demande autorisation manifestation le 31 juillet 2022 et demande d'autoriser les animations de pyrotechnies en vieille ville – Préavis favorable au Conseil municipal
- Ouverture de la zone de St-Joux du 17-21 août 2022 – Demande autorisation manifestation – Préavis favorable au Conseil municipal
- Course des Pavés 2022 – Demande autorisation manifestation et d'installer une tente sur la place du Marché du 25-28 novembre 2022 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Zone piétonne – Demande de délocaliser à St-Joux deux concerts à la fin de leur saison – Préavis favorable au Conseil municipal
- Midnight sport – Demande accord de principe pour promouvoir l'activité physique et l'aspect social pour les jeunes de 13-17 ans – Préavis favorable au Conseil municipal

Marchés artisanaux

La commission des loisirs a mis sur pieds 3 marchés artisanaux. Le marché estival s'est déroulé au bord du lac et celui d'automne et décembre (marché de Noël) en vieille ville. Ces marchés ont fait connaître notre cité médiévale à l'extérieur et attiré un grand public grâce à la trentaine de stands et à ses animations. Les restaurateurs et magasins ont pu bénéficier de la présence de cette foule.

Un duo de musique tzigane du célèbre groupe « Musique Simili » a mis l'ambiance au marché estival. Les enfants ont pu participer à l'animation bricolage organisée par le fameux atelier créatif neuvevillois « Et pourquoi pas ? ».

Le groupe Tchi*Na*Tcho a enchanté avec allégresse les rues de la vieille ville lors du marché automnal. Un style de musique swing manouche où l'impro est reine et les valse lancinantes.

Manifestation pour l'attribution des "Mérites culturels et sportifs"

C'est le samedi 21 mai 2022 que notre cité a félicité ses mérites culturels et sportifs 2020-2021. En collaboration avec l'ouverture de la Zone Piétonne, cette journée fut une réussite. Les entractes musicaux ont été habités par Aaliyah et Ewen.

Catégorie sportive	:	Bordée de Tribord
Catégorie culturelle	:	M. Arno Oudot
Catégorie entraîneur	:	M. Jean-Pierre Egger
Catégorie coup de cœur	:	Association Blabla Café + Association Pumptrack

Tourisme à La Neuveville

L'année touristique à La Neuveville a été réussite. Nous avons estimé environ 800 passages à l'office du tourisme pour l'année 2022. Nous avons su attirer de nombreux visiteurs grâce à la beauté du site, la richesse du patrimoine historique, ainsi qu'à la qualité des prestations proposées par les acteurs locaux dont notamment les expositions, les visites guidées et les nombreux événements sportifs et culturels.

L'animation « Visite guidée aux lanternes suivie d'une fondue » a rencontré un vif succès, 4 dates supplémentaires ont dû être ajoutées au calendrier des événements.

Nous sommes convaincus que cette dynamique peut être maintenue dans l'avenir grâce aux mesures prises et aux projets en cours de développement comme notamment le renouvellement de la balade de la Sorcière et le cahier de bons pour promouvoir les commerçants neuvevillois.

Divers

La commission des loisirs remercie toutes les sociétés locales, fondations et les nombreux bénévoles pour leur dévouement, leur fidélité et leur enthousiasme.

Bibliothèque

Bibliothécaires : Mme Silvia Codello, la responsable
Mme Laure Glatz
Mme Françoise Vuillemin Bourquin
Collaboratrice : Mme Mailys Chopard

Organisation

Nouveaux membres du Comité – Cette année a été caractérisée par l'arrivée de nouveaux membres au Comité. Ce qui a impliqué de nombreuses tâches de coordination, d'information et de réajustements. Le Comité s'enrichit ainsi, de par les expériences et les compétences apportées par chaque membre.

Nouveau contrat de prestations – Le nouveau contrat de prestations entre la commune municipale de La Neuveville, le canton de Berne (CJB) et notre Comité a été signé, pour la période de subventionnement 2024-2027.

Coopération entre les bibliothèques régionales – Une coopération étroite avec les bibliothèques régionales du Jura bernois nous est demandée par les entités cantonales (CJB) et communales (La Neuveville, St-Imier et Tavannes) ; elle a impliqué de nombreuses séances entre les bibliothécaires-responsables des bibliothèques régionales du Jura bernois ainsi qu'avec nos autorités de subventionnement cantonal (CJB) et municipal (conseiller municipal). Les séances se poursuivront encore en 2023.

Inauguration de la terrasse – Nous avons inauguré notre terrasse en invitant l'auteure Alexia Stumpf, qui a dédié son livre « Le meilleur est avenir » écrit en 2020. La terrasse apporte une plus-value à notre bibliothèque, permettant de bénéficier d'un nouvel espace pour des animations en plein air et des partages d'activités avec d'autres partenaires de notre région.

Nouvelles boîtes à livres en ville – Deux nouvelles boîtes à livres voyageurs à disposition du public ont été réalisées par un menuisier de La Neuveville, M. Emile Besso et l'une d'elle a déjà été décorée par Mme Chloé Tschampion, graphiste et artiste neuvevilloise. La seconde boîte sera décorée par les

élèves d'une classe d'école primaire de La Neuveville. Nous avons également remplacé une boîte à livres abîmée léguée par la direction de l'école primaire par une de nos boîtes à livres en meilleur état. L'un de nos membres du Comité, M. Bernard Jaberg s'occupe de les tenir à jour. Nous participons ainsi à une bibliothèque « hors murs » à disposition des passants. Ces nouvelles boîtes seront mises à disposition du public en 2023.

Personnel

Equipe – Maïlys Chopard (accueil et prêt les samedis matin), Silvia Codello (bibliothécaire-responsable), Laure Glatz (bibliothécaire), Françoise Vuillemin Bourquin (bibliothécaire).

Formation – L'équipe a participé à quelques formations continues soit en présentiel, soit en visio-conférence. Nous avons participé notamment à la Journée des bibliothèques 2022 du canton de Berne, sur le thème du développement durable « Durable : votre bibliothèque ! », le 8 novembre, organisée par la HEP-BEJUNE de Bienne. Laure Glatz et Françoise Vuillemin ont également suivi une formation modulaire pour les bibliothécaires de bibliothèques scolaires et communales de la HEP-BEJUNE. Silvia Codello a suivi un cours en webinaire « Nouveaux visages des bibliothèques : 3ème lieu, bibliothèque verte, inclusive, participative... comment s'y retrouver ? » organisé par Biblioromandie.

Journée d'étude de la bibliothèque – Le 1er juillet, l'équipe a visité la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall, étant l'une des plus importantes et anciennes bibliothèques monastiques du monde.

Stagiaires – Cette année, nous avons accueilli de nombreux stagiaires pour un stage d'observation, afin de découvrir le métier de bibliothécaire. Six jeunes sont venus quelques jours ainsi qu'une personne en réinsertion professionnelle à plusieurs reprises.

Matériel – L'imprimante du 1er étage étant défectueuse, elle a été remplacée et acquise chez Systemc, notre fournisseur de proximité.

3. Fonds et prêts

Statistique 2022 – Nous constatons que nos abonnés reviennent fréquenter la bibliothèque presque comme avant la période de pandémie et que le nombre de prêts de documents a augmenté. Le taux de rotation de l'ensemble des documents est plus élevé cette année passant de 2.2 en 2021 à 2.4. Le prêt des documents de fictions a légèrement augmenté et celui d'audio-visuels (DVDs et livres audio) a plutôt diminué. Le nombre d'emprunts des revues demeure stable. Il est également réjouissant de constater que le prêt de documents dans leur ensemble a augmenté de plus de 8% et ceux des écoles de plus de 33%.

	FONDS AU 31.12.2022	EXCLUS	ACHATS ET DONCS	% DU TOTAL DES ACHATS	PRÊTS	% DU TOTAL DES PRÊTS	TAUX DE ROTATION
FICTIONS	10 000	1051	912	65%	27 793	79%	2.8
REVUES	1 530	189	341	24%	2 139	6%	1.4
DOCUMENTAIRES	2 401	140	101	7%	2 706	8%	1.1
DOCUMENTS AUDIO-VISUELS	1 072	53	59	4%	2 554	7%	2.4
E-books d'E- Bibliomedia					108	0%	
TOTAL	15 003	1433	1 413	100%	35 300	100%	2.4

Offre de livres en langues étrangères – Depuis 2017, nous continuons de souscrire un abonnement à Bibliomedia Soleure. Il nous permet de bénéficier de 50 documents en différentes langues étrangères

en fonction de nos abonnés. La sélection peut être renouvelée trois fois par année. Nous avons choisi des documents de différents niveaux de lecture.

Offre de livres en grands caractères – Notre abonnement à Bibliomedia Lausanne propose des livres en grands caractères. Cet abonnement nous donne la possibilité d'offrir à nos lecteurs un choix de 20 livres en grands caractères par semestre.

Boîte de retour de livres – Notre boîte de retour de livres est installée au rez-de-chaussée de l'immeuble, permettant ainsi aux lecteurs de déposer leurs documents en retour, en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Ce service est très apprécié.

Offre de livres numériques – Notre abonnement à e-bibliomedia permet un choix de prêts de livres numériques (plus de 8'000) à nos abonnés. Cette année, la nouvelle application « Aldiko Next » permet l'emprunt simplifié de titres du catalogue d'e-bibliomedia depuis un portable ou une tablette.

Animations

Cette année, nous avons organisé de très nombreuses animations. Nous partageons également certaines de nos animations ou expositions avec nos collègues des bibliothèques régionales du Jura bernois, de St.-Imier, et de Tavannes.

ANIMATIONS SECTION ADULTES

Atelier de fabrication de produits ménagers naturels et écologiques – Vu le succès remporté par cet atelier, nous avons renouvelé l'expérience à deux reprises en juin, notamment avec les personnes inscrites en liste d'attente.

Nous avons également présenté aux participants notre collection de livres sur le thème de l'écologie et de l'élaboration de produits écologiques.

Atelier d'écriture – Marion Jost a animé un nouvel atelier d'écriture. Les participants ont vécu cette nouvelle expérience, durant trois soirées de mai à juin, en déambulant à travers la cité et en se réunissant également à la bibliothèque.

Atelier de désencombrement – Un nouvel atelier « Désencombrer son intérieur », permettant un quotidien et un logis allégés, a été organisé le 14 septembre. Il a été animé par Hélène Girard, Home Organiser certifiée. Cet atelier a remporté un grand succès et il est prévu qu'il soit renouvelé ultérieurement. Il fait partie de notre philosophie de sensibilisation au développement durable.

ANIMATIONS SECTION JEUNES

Contes - Nous avons pu accueillir les conteurs et conteuses de La Louvrée, entre janvier et mars puis à la saison hivernale, en octobre et novembre. La fascination de notre public pour l'univers des contes est toujours très présente.

Né pour lire - Cette animation, proposée dans le cadre du programme national « Né pour lire », favorise les rencontres ludiques autour des livres entre adultes et jeunes enfants (0 à 2 ans). Nous avons animé quatre rencontres annuelles, en mars, juin, septembre et novembre. La bibliothèque constitue un espace privilégié pour initier les tout petits et leur famille à la découverte du monde des livres et des histoires.

Animation 2-4 ans – Caroline Mandy a raconté des histoires drôles de manière interactive avec un jeune public attentif et participatif. Du matériel didactique était à disposition des enfants. Cette animation stimulante a eu lieu le 15 septembre et le 24 novembre.

Club de lecture pour pré-adolescents – Nous avons continué d'animer cet atelier qui a eu lieu chaque premier mercredi du mois, réunissant principalement des enfants entre 9 et 13 ans, dans lequel un groupe fidèle s'est constitué.

Ecoles – Nous avons pu organiser 16 visites de classes avec une bibliothécaire pour des élèves de l'école primaire de la Neuveville, et du Plateau de Diesse. Au Collège, une boîte à livres est régulièrement approvisionnée en différents documents. Les échos sont toujours positifs.

Prix Chronos – Le Prix Chronos est un prix de littérature qui s'adresse aux enfants et aux seniors et résulte d'une collaboration entre Pro Senectute et Pro Juventute. Une classe s'est inscrite pour y participer. Comme les 5 livres choisis pour les jeunes n'ont pas été tous lus par les lecteurs inscrits, le prix Chronos n'a pu être finalisé cette année.

Atelier d'apprentissage – Un nouvel atelier pour écoliers/ères « J'apprends à apprendre » a été animé par Hélène Girard. Il a donné des pistes aux participants afin de travailler plus sereinement et efficacement. Ce genre d'atelier est très apprécié par notre public.

ANIMATIONS SECTION JEUNES & ADULTES

Inauguration de la terrasse et dédicace d'auteure – En date du 11 mai, l'auteure Alexia Stumpf a dédicacé son premier livre « Le meilleur est avenir, éd. du Signe, 2020 » accompagnée de notre ancien président M. Jean-Steve Meia pour une lecture animée d'extraits de l'ouvrage. Nous avons eu la chance de bénéficier d'une météo radieuse pour cette animation et inauguration de la terrasse.

La Journée suisse de la lecture à voix haute – Le 18 mai nous avons participé à la cinquième Journée suisse de la lecture à voix haute. Caroline Mandy, auteure de livre jeunesse a partagé des histoires pour petits et grands avec un public participatif. Cette journée nationale permet notamment de réfléchir et de promouvoir la lecture et les livres.

Contes – Dans le cadre de La journée nationale du conte, le 11 novembre, nous avons invité la conteuse Séverine Nussbaum pour partager un moment magique et intergénérationnel. Le thème de cette année était « La métamorphose ».

Bibliothèque hors murs – Plusieurs fois durant l'année, un choix de documents est amené et proposé aux résidents du Home Montagu.

Communication

Internet - Notre site internet a été rajeuni et est toujours aussi apprécié par notre public ; nous y présentons la vie de la bibliothèque et les manifestations. Nous diffusons également diverses informations ainsi que notre programme d'animations sur notre page Facebook et sur Instagram. Le catalogue collectif des bibliothèques régionales du Jura bernois continue d'être en ligne. Il regroupe les catalogues des bibliothèques de Saint-Imier, Tavannes, Moutier et La Neuveville.

Presse – Nous publions notre programme sur la plateforme du Culturoscope, l'agenda de toute la culture de l'Arc jurassien et sur le site de la Municipalité. Chaque semaine, la bibliothèque est présente dans le Courrier de La Neuveville. Nous diffusons également le programme de nos animations dans la presse régionale et auprès de nos différents partenaires culturels et scolaires.

Durant l'année, la bibliothèque a fait l'objet d'articles dans la presse régionale à quelques reprises. Le 18 février, le Journal du Courrier de La Neuveville a publié un article sur l'atelier d'écriture animé par Marion Jost. Cet atelier a permis aux participants de libérer leur écriture créative et de jouer avec les mots. Le 4 novembre, il a également consacré un article élogieux à l'animation de « La Journée du conte » par Séverine Nussbaum. La presse diffuse également nos animations par le biais d'articles notamment numériques dans son agenda tout au long de l'année sans forcément nous en informer, ce qui rend les mentions de notre bibliothèque difficiles à chiffrer précisément.

Informatique

Notre prestataire du logiciel BiblioMaker a mis à jour ce dernier, ce qui a demandé de nouveaux réajustements informatiques tout au long de l'année.

Remerciements

Nous remercions les nouveaux membres de notre Comité pour leur engagement, leur dynamisme et leur soutien. Nous apprécions les marques de reconnaissance régulières de notre public à notre égard.

Ludothèque

Dès le début de l'année, la ludothèque prend un nouveau départ avec une équipe jeune qui s'attelle à apporter une belle dynamique.

Elle s'octroie une modernisation très attendue dans tous les secteurs.

Effectif :

Au 31 décembre 2022, la ludothèque compte onze collaborateur/trices.

Des postes à responsabilité sont mis en place et une répartition des tâches est définie.

Ludothécaires et membres du comité :

Présidente	Mme	Daetwyler Francine
Caissière	Mme	Bourquin Mireille
Secrétaire verbaux	Mme	Badet Monique
Vice-présidente et Jeux	Mme	Amez Laure
Animation	Mme	Farine Nadège
Jeux	Mme	Honsberger Aline
Communication marketing	Mme	Moix Katia
Ludothécaires	Mme	Perret Nicky
Aide-ludothécaires	M.	Girard Camille
	Mmes	Fresse Noëlle Jordi Elisabeth

Jeux :

Les achats ont lieu selon les nécessités et les promotions du marché. Un regard est tourné vers les nouveautés des jeux primés lors des festivals de jeux.

L'offre est modernisée et renouvelée, les usagés et/ou les obsolètes sont remplacés.

Afin de satisfaire la clientèle des familles d'adolescents et d'attirer des adultes sans enfants, le choix des jeux de 12-14 ans est bien étoffé.

Agenda :

L'année se déroule avec deux ouvertures hebdomadaires.

Différentes assemblées ont lieu :

- L'assemblée générale de la Neuveville en mai
- L'assemblée de l'Arc Jurassien en novembre à Moutier, représentée par trois ludothécaires
- L'assemblée générale de la FLS en mai à Langenthal, représentée par trois ludothécaires

Formation

Une ludothécaire, Nadège Farine suit le cours de base de onze jours répartis sur une période de 6 mois (entre octobre 2022 et avril 2023).

Animation :

Cette année est marquée par le retour des animations abandonnées avec la pandémie et par la proposition de belles nouveautés.

Toutes ces animations permettent de bien raviver la ludothèque et d'enregistrer de nouveaux abonnements.

Maintenance du Bonus Covid

Les clients peuvent emprunter un deuxième jeu, geste qui est fort apprécié.

Ecoles

Au printemps, une visite de la ludothèque par deux classes 1-2H est organisée par deux ludothécaires.

Last Friday

La ludothèque participe aux soirées LAST FRIDAY en mai, juin et juillet avec portes ouvertes et jeux à l'extérieur (météo clémente)

Soirées jeux pour adultes

Dès septembre, une grande 1ère est mise en place : des soirées jeux pour adultes. Dès le début, elles remportent un franc succès. Elles sont ouvertes à tout joueur et toute joueuse dès 14 ans et de tous niveaux.

- Deux soirées au Landeron
- Une soirée à La Neuveville (thème Halloween)

Jeux en EMS

Dès novembre, une fois par mois, quatre ludothécaires animent un après-midi de jeux au Home Montagu. Les résidents sont ravis et se réjouissent de les retrouver en 2023.

Marché de la St-Nicolas : La ludothèque ouvre ses portes le 06 décembre. Plusieurs ludothécaires animent un stand devant l'entrée avec une vente de soupe, de thé et de diverses boissons. Elles organisent des jeux à l'intérieur et à l'extérieur. Un grand nombre d'enfants y participent avant de rejoindre le St-Nicolas et de recevoir leur cornet.

Recrutement, communication marketing

La recherche de bénévoles continue par voie de presse, le bouche à oreilles et des flyers auprès des clients.

Durant deux mois, une vitrine est aménagée au centre de la ville (mise à disposition par un privé)

Les animations, les nouveautés des jeux et diverses informations sont diffusées sur Facebook et Instagram. Régulièrement, la ludothèque est présente dans la presse régionale, Le Courrier de La Neuveville et le Bulcom, bulletin des Communes du district de Neuchâtel. A deux reprises, celle-ci diffuse une page entière, ce qui permet une belle dynamique auprès des lecteurs.

Statistiques :

Nombre des abonnés au 31.12.2021	111
Nombre des abonnés au 31.12.2022	147

Répartition par localité

La Neuveville	97
Le Landeron	23
Commune mixte de Plateau de Diesse	9
Lignières	3
Nods	2
Gléresse	2
Douanne	2
Bienne	2
Erlach	2
Cressier	1
Cornaux	1
Marin	1
Wavre	1
Vinelz	1
Total	147

Au total, 109 (87) familles fréquentent la ludothèque de La Neuveville, ce qui représente 1,35 (1,21) abonnements par famille.

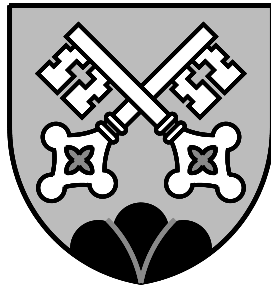
Il est constaté une forte augmentation des clients, ce qui donne une belle perspective pour l'avenir.

Durant l'année 2022, la ludothèque ouvre ses portes durant 76 jours, ce qui représente 152 heures de prêt.

Remerciements

Un grand merci à chaque ludothécaire de son inestimable travail, de son engagement sans limite et de sa passion pour le jeu.

Un merci particulier à nos instances communales qui soutiennent la ludothèque avec reconnaissance et respect.



Département de la sécurité

- Commission de sécurité
- Sécurité
- Police administrative, santé publique et contrôle des prix et leur affichage
- Protection civile
- Défense contre le feu
- Affaires militaires

Commission de sécurité

Présidente	Mme Catherine Frioud Auchlin, maire
Membres	M. Mel Canepa M. Francis Gerz M. Anton Gutmann Mme Anne Honsberger Mme Joëlle Moeckli M. Julien Niederer
Responsable POLAD	M. Claude Evard
Secrétaire	Mme Nathalie Farine

La commission s'est réunie trois fois durant l'année 2022.

Sécurité

La sécurité est principalement assurée par la police cantonale bernoise. Les contacts et échanges avec les agents du poste de La Neuveville sont réguliers. Lors de ces séances que nous avons pu organiser, nous avons pu débattre des problèmes rencontrés de part et d'autre dans le cadre des attributions et fonctions de chaque entité.

Police administrative, santé publique, contrôle des prix et leur affichage

Le travail – en dehors de l'organisation et du déroulement des manifestations – a été concentré sur les parcages, la gestion des macarons et les rappels des amendes d'ordre.

Le travail pour l'office des poursuites est principalement fait de comparution sous la contrainte et de commandement de payer.

En 2022, nous avons pu retrouver les activités d'avant Covid et même plus. Cette année a été marquée par un nombre supérieur de manifestations par rapport aux autres années, dont l'inauguration officielle de St-joux avec une étape de la compétition internationale du Red Bull UCI Pumptrack World Championships.

Borne – rue du Marché : Beaucoup d'automobilistes profitent qu'il n'y ait plus de borne à la rue du Marché pour descendre la rue ou la monter. Ceci provoque une insécurité pour les piétons dans cette zone piétonne. L'accent a été mis sur les contrôles par les Securitas.

Protection civile

Rien à signaler

Défense contre le feu

Le centre de secours de Neuchâtel intervient lors d'incendies, pour les fuites d'huile, d'hydrocarbures et la sécurité routière (désincarcérations) depuis le 5 décembre 2022.

Affaires militaires

Rien à signaler